

Les assureurs
annoncent une
réduction
sur la prime auto
à partir de juin
prochain

Page 12



Driss Guerraoui
Le Maroc
a fait montre
de résilience face
à la crise du
Covid-19

Page 3



Aomar Ibouk
Des relocalisations
pointent à l'horizon
Le coronavirus a produit une
expérience étonnante en matière
d'adaptation des entreprises et de
leur environnement au télétravail

Page 8



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9014

Jeudi 14 Mai 2020

Détermination remarquable pour contrecarrer un relâchement manifeste

La stagnation du nombre des décès et l'augmentation de celui des guérisons permettent un optimisme mesuré



L'effarante alerte
qui nous vient
de L'UNICEF

Gros risque de voir périr 6000 enfants par jour en Afrique

La stagnation du nombre des décès et l'augmentation de celui des guérisons permettent un optimisme mesuré

Détermination remarquable pour contrecarrer un relâchement manifeste

Actualité

Les chiffres et les taux communiqués hier à 10 heures par le ministère de la Santé via son portail www.covidmaroc.ma peuvent prêter à un optimisme mesuré.

La première lecture qui s'impose est qu'aucun décès n'a été enregistré et ce depuis lundi dernier pour que le chiffre stagne à 188, ce qui donne lieu à un taux de létalité de 2,9%, sachant que le nombre de cas positifs a été de l'ordre de 6466. Soit 48 cas de plus depuis mardi à 16 heures, alors que du lundi 11 mai à 16 heures jusqu'au lendemain mardi à 10 heures, les cas positifs étaient passés de 6281 à 6380, soit 99 cas de plus.

A relever également le nombre de guérisons qui va crescendo, se situant hier à 10 heures à 3099, soit un taux de 47,9%. Quant au nombre de cas exclus après des résultats négatifs d'analyses effectuées au laboratoire, il a atteint 67.742.

Tous ces chiffres qui prêtent, comme précité, à l'optimisme mais en aucun cas au relâchement. C'est ce qui a été constaté, hélas, ces derniers temps à travers des comportements d'insouciance et d'irresponsabilité de certains citoyens de tout âge qui n'obéissaient pas aux strictes règles de confinement dictées par l'état d'urgence sanitaire.

Toutefois, depuis le début de la semaine, les autorités ont essayé de rectifier le tir, procédant au redéploiement des forces dans différents quartiers et artères en vue de rappeler à l'ordre des transgresseurs qui non seulement courent le danger de choper le virus mais de le transmettre à des gens qui, eux, s'appliquent à respecter



le confinement. Un confinement qui pourrait aller au-delà du 20 courant pour atteindre le 10 juin prochain d'après certaines sources.

L'extrême vigilance doit rester de mise. Le salut de tout un chacun est conditionné par le respect du confinement en attendant la découverte d'un remède ou d'un vaccin qui, faut-il le rappeler, n'est pas pour demain. A ce propos, l'Organisation mondiale de la santé a indiqué que jusqu'à la date de fin avril dernier, 76 vaccins dont cinq

se trouvant en phase clinique ont été répertoriés, tandis qu'actuellement elle comptabilise 110 dont huit à l'essai.

Pour le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, « un vaccin sûr et efficace serait le seul outil permettant un retour du monde à un sentiment de normalité. Il sauverait des millions de vies et économiserait des milliards d'innombrables de dollars ».

Il convient de signaler qu'au niveau du continent africain menacé, selon l'OMS, par une catastrophe humani-

taire au cas où le confinement échouerait, c'est l'Afrique du Sud qui reste le pays le plus touché avec 11.350 cas, 206 décès et 4357 guérisons. L'Égypte arrive deuxième en nombre de déclarés positifs (10.093) mais compte plus de morts (544) et moins de rétablis (2326). Tout comme d'ailleurs l'Algérie avec un peu moins de cas positifs que le Maroc (6067 contre 6466) mais beaucoup plus de décès (515 contre 188) et moins de guéris (2998 contre 3099).

Mohamed Bouarab

L'effarante alerte qui nous vient de L'UNICEF

Gros risque de voir dépérir 6000 enfants par jour en Afrique



Décidément, le Covid-19 n'a pas fini d'exacerber nos peurs. La lutte ne concerne plus uniquement les malades du Covid-19 mais également plusieurs milliers d'enfants à travers le monde. « La lutte contre le coronavirus pourrait avoir des effets indirects dévastateurs dans les pays pauvres comme la mort de 6000 enfants chaque jour dans les six prochains mois », alerte l'Unicef.

Ainsi, la lutte contre le coronavirus

pourrait faire plus de victimes que le virus lui-même. Des dommages collatéraux auxquels le monde ne prête guère attention, obnubilé par la pandémie actuelle. Ce n'est donc pas un hasard si l'Unicef lance l'alerte en appelant à une action urgente. Concrètement, l'université américaine Johns Hopkins a envisagé trois scénarios. Le pire prévoit la mort de 1,2 million d'enfants de moins de cinq ans vivant dans 118 pays, en raison d'une « couverture sanitaire perturbée par les

efforts pour lutter contre la propagation de la maladie du Covid-19 », explique l'agence onusienne dans un communiqué. Ces décès s'ajouteraient aux 2,5 millions d'enfants de cette tranche d'âge qui décèdent déjà chaque semestre dans ces mêmes pays, apprend-on via la même source. Et ce n'est pas tout.

Les femmes sont également concernées. Puisque sur la même période, lesdits chercheurs prévoient le décès de 56.700 femmes, toujours à cause d'une baisse des soins. Avant et après l'accouchement. Ces femmes auxquelles on prédit le pire risquent de s'ajouter aux 144.000 qui meurent à l'heure actuelle. Pour la directrice de l'Unicef, Henrietta Fore, un tel scénario « annihilerait des décennies de progrès dans la réduction des morts évitables chez les enfants et les mères », a-t-elle déploré. Puis d'ajouter : « Nous ne devons pas laisser les mères et les enfants être les victimes collatérales du combat contre le virus ».

Les pays en question sont fatalement ceux marqués par des systèmes de santé, qui, en plus d'être défaillants, voient leurs chaînes d'approvisionnement en médicaments perturbées par la crise sanitaire. Sans parler d'un accès à la nourriture de

plus en plus ardu, comme cela a été indiqué dans l'étude publiée dans la revue *The Lancet Global Health*. En outre, les mesures de lutte contre le nouveau coronavirus (confinement, ...) combinées à l'inquiétude des populations font baisser le nombre de visites dans les centres de santé et d'actes médicaux vitaux. A ce titre l'Unicef s'inquiète dans son communiqué du fait qu'à la mi-avril, plus de 117 millions d'enfants dans 37 pays pourraient ainsi ne pas avoir été vaccinés contre la rougeole alors que les campagnes de vaccination ont été interrompues par la pandémie.

Bref, vous l'aurez compris, une tragédie humaine plane telle une épée de Damoclès au-dessus de plusieurs pays. L'Asie du Sud serait la région la plus touchée, devant l'Afrique sub-saharienne et l'Amérique du Sud. Des bilans particulièrement élevés sont attendus au Bangladesh, en Inde, au Brésil, en République démocratique du Congo et en Ethiopie. L'Unicef appelle chaque pays concerné à « continuer à travailler pour limiter les effets indirects sur les enfants » une fois que l'épidémie aura ralenti.

C.C

Driss Guerraoui : *Le Maroc a fait montre de résilience face à la crise du coronavirus*

Le Royaume est en mesure de relever le défi de l'édification d'un nouveau modèle de développement qui met à contribution le génie national et valorise l'intelligence collective

Le Maroc a fait montre d'une "véritable" résilience face à l'ampleur de la crise durant la première phase de la pandémie du nouveau coronavirus, a affirmé le président du Conseil de la concurrence, Driss Guerraoui, estimant qu'au vu de cette réponse, le Royaume est en mesure de relever le défi de l'édification d'un nouveau modèle de développement qui met à contribution le génie national et valorise l'intelligence collective en vue de renforcer sa résilience économique et sociale.

La réalisation de cet objectif nécessite de mettre en place un nouveau contrat social, comme préconisé par SM le Roi Mohammed VI, basé sur une nouvelle ambition nationale qui dessine les contours d'un Maroc nouveau mobilisant l'ensemble de ses composantes et forces vives pour réussir ce projet, a relevé Driss Guerraoui dans un entretien à la MAP, soulignant que le Conseil de la concurrence œuvrera selon ses prérogatives à l'aboutissement de ce chantier national prometteur.

La crise actuelle a révélé la nature des défis que doit relever le Royaume et a mis en avant la nécessité d'accélérer la mise en place d'un nouveau modèle de développement, a-t-il ajouté, estimant que ce modèle devra définir de nouvelles priorités permettant d'assurer la sécurité alimentaire, industrielle, sanitaire, sociale et financière du pays, tout en renforçant le développement de l'économie verte et numérique.

Le développement d'un système national de concurrence fort est un élément principal dans la réalisation de ces objectifs, a soutenu Driss Guerraoui, notant que la concurrence est une composante de la solution que le Maroc s'attèle

à trouver pour faire face aux répercussions de cette crise, mais également une composante essentielle du nouveau modèle de développement.

Il a, par ailleurs, assuré que le Conseil de la concurrence suit de près l'évolution de la situation économique dans le contexte de cette pandémie, ainsi que ses répercussions sur les marchés nationaux, estimant que la gestion de cette crise, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, est exemplaire par rapport à ce qui se fait au niveau régional et international.

Les mesures prises en faveur des familles vulnérables, des travailleurs du secteur formel et informel et des entreprises touchées sont de nature à réduire l'impact de cette crise, a-t-il relevé, indiquant dans ce sens que le Conseil de la concurrence a émis un avis relatif à la décision du gouvernement visant à fixer les prix des masques, des fournitures médicales et matières essentielles afin d'éviter toute spéculation et assurer l'approvisionnement du marché national.

S'agissant de l'après confinement, Driss Guerraoui a souligné que cette étape imposera au Conseil de nouveaux défis en matière de surveillance de la situation concurrentielle des marchés, conformément à la loi de la concurrence, relevant que trois domaines, liés aux répercussions de la pandémie, retiendront particulièrement l'attention du Conseil.

Le premier est relatif à la situation économique générale qui pourrait être marquée par la rareté de certaines matières essentielles, ce qui engendrera une action du Conseil pour éviter aux consommateurs d'être victimes des spéculateurs qui s'adonnent au stockage illicite pour faire flamber les prix et mettre à mal le pouvoir



d'achat des citoyens, a-t-il dit, précisant que le second sera de veiller à ce que les aides, exemptions et incitations offertes aux entreprises n'impactent ni les marchés publics ni la situation concurrentielle des marchés.

Le troisième domaine concerne les opérations de concentration économique qui connaîtront une évolution notable et une dynamique nouvelle après le confinement comme c'est le cas dans toutes les étapes post-crise, a fait remarquer Driss Guerraoui, estimant que cette étape verra également l'émergence de nouvelles

concentrations imposées par la restructuration des marchés et des secteurs économiques nationaux et internationaux.

Les opérations de concentration économique imposeront la mise en place de procédures adéquates et strictes pour veiller au contrôle de ces opérations et éviter qu'elles ne se transforment en situation de monopole sur certains marchés, a-t-il souligné, notant qu'il faut également veiller à ce que ces procédures n'enfreignent pas la mise en place de groupements d'entreprises nationaux forts et précurseurs.

Amina Bouayach : *L'Etat ne doit plus se limiter à la régulation des services de base, mais il doit aussi les promouvoir et les protéger*



L'Etat post Covid-19 ne doit plus se limiter à la régulation des services de base, mais il doit aussi œuvrer à leur promotion et leur protection, a affirmé la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach.

"Il est nécessaire de revoir le rôle de l'Etat en matière de lutte contre la pauvreté

pour qu'il passe de la régulation des services de base à leur promotion et leur protection", a-t-elle indiqué dans une déclaration à la MAP.

Elle a insisté sur la nécessité de se pencher après le déconfinement sur le traitement de la problématique de la pauvreté dans son ensemble plutôt que de se pencher uniquement sur la situation des catégories

concernées par ce phénomène.

Amina Bouayach a, à cet égard, indiqué que le CNDH a fait le constat d'un ensemble de problématiques apparues lors de la période de confinement, citant notamment la situation des catégories vulnérables.

Elle a fait savoir que le CNDH a reçu un grand nombre de doléances relatives aux demandes de subvention accordées lors de cette période de confinement, plaidant pour la mise en place d'une stratégie globale de lutte contre la pauvreté.

Elle s'est, par ailleurs, attardée sur un certain nombre de problématiques relevées par le CNDH lors de la période de confinement dont le procès à distance, soulignant "la nécessité de respecter les critères et les conditions d'un procès équitable, à travers la publication d'un arrêté fixant les mesures réglementaires, techniques et juridiques de ce procès, en vue de consacrer sa légitimité, et ce dans l'attente de la présentation d'un projet de loi le régissant, tout en incluant les mesures liées au procès à distance dans la procédure pénale".

La présidente du CNDH a en outre évoqué la problématique liée au suivi numérique des personnes contaminées au coronavirus et les répercussions de ce suivi sur la vie privée des citoyens, assurant que le Conseil

continuera à s'intéresser à ce sujet même après le déconfinement.

Pour ce qui est de l'action du CNDH durant cette période exceptionnelle, Amina Bouayach a affirmé que le Conseil s'est penché sur tous les sujets se rapportant aux droits de l'Homme en cette période de confinement, citant, entre autres, les questions liées aux catégories vulnérables dont les enfants, les personnes en situation de handicap, les migrants, les déplacés et les femmes.

Le CNDH a également mené un suivi quotidien de la situation dans les prisons qui ont enregistré des cas de contamination au coronavirus à Ksar El Kébir, Tanger et Ouarzazate, a-t-elle dit, précisant que le Conseil s'est assuré de la stabilité de la situation épidémiologique dans ces prisons.

D'autre part, le mécanisme national de prévention de la torture a visité des centres de protection de l'enfance pour s'enquérir des mesures préventives contre cette pandémie, a-t-elle fait savoir.

Amina Bouayach a, d'autre part, fait état de la restriction de certains droits et libertés pendant la période de confinement, et ce à l'instar des autres pays, appelant à la préservation des acquis du Maroc en matière de droits de l'Homme.

La Chambre des conseillers adopte le vote électronique à distance

Une initiative qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'article 60 de la Constitution



La Chambre des conseillers a entamé, mardi, une nouvelle expérience dans le domaine législatif, en adoptant le vote électronique à distance, à l'occasion de l'examen de la loi 23.20 portant approbation du dé-

cret-loi 2.20.292 du 23 mars 2020, édictant des dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et des mesures de sa déclaration.

Cette initiative intervient dans le cadre de la mise en

œuvre des dispositions de l'article 60 de la Constitution, qui stipule dans son premier chapitre que le droit de vote des membres est un droit personnel qui ne peut être délégué, et de l'article 175 du règlement intérieur

de la Chambre, qui stipule que le vote doit se dérouler en public et à main levée ou par le biais du dispositif électronique mis en place à cet effet.

Le processus de vote à distance s'est déroulé via une plateforme électronique sécurisée, spécialement conçue à cet effet, permettant aux participants à la séance parlementaire et à ceux présents dans d'autres villes de contribuer au vote.

"Le vote par voie électronique est une étape nouvelle pour l'institution législative", a déclaré à la MAP le membre du groupe parlementaire de l'Union marocaine du travail (UMT), Mohamed Haytoun, qualifiant ce processus de "pas en avant".

Il a affirmé que le mécanisme de vote électronique à distance est "une technique démocratique, garantissant le vote individuel de chaque membre de la Chambre des conseillers", notant qu'il s'agit "d'une question constitutionnelle s'appliquant au règlement interne de la Chambre".

Il a ajouté que le mécanisme de vote électronique à distance est une expérience positive garantissant les droits de tous, soulignant que la situation actuelle "nous a rendus plus audacieux dans divers domaines, y compris le vote électronique à la Chambre des conseillers".

La Chambre des conseillers a, récemment, annoncé qu'elle avait pris toutes les mesures nécessaires pour l'adoption du mécanisme de vote électronique à distance en séances plénières, avec sa généralisation aux commissions permanentes à partir de cette semaine.

A l'issue de la réunion hebdomadaire à distance du bureau de la Chambre, tenue lundi dernier, le président de la Chambre des conseillers et les membres du bureau ont souligné l'importance de mobiliser tous les moyens techniques et logistiques pour le travail à distance, de manière à garantir la participation de tous les membres de la Chambre aux travaux de cette institution.

Séance plénière à la Chambre des représentants

Examen et vote du projet de loi relatif aux contrats de voyage et aux séjours touristiques

La Chambre des représentants a tenu, mercredi, une séance plénière pour l'examen et le vote du projet de loi 30-20 édictant des dispositions particulières pour les contrats de voyage, les séjours touristiques et les contrats de transport aérien des passagers.

Cette séance qui a débuté à 12H30 s'est tenue conformément aux mesures préventives prises dans le cadre des efforts de lutte contre la pandémie du coronavirus.

La Commission des secteurs productifs, rappelle-t-on, avait adopté, lundi, ce projet de loi après avoir y apporté une série d'amendements.

Le projet de loi vise à limiter les arrêts de l'activité économique et leur impact sur les emplois en œuvrant à diminuer la pression sur les prestataires de services. Il s'agit aussi d'écartier le risque de faillite des prestataires des services marocains, de protéger les intérêts des créanciers, d'encourager la demande et d'éviter d'effectuer les paiements à venir en devises.

Les dispositions de ce texte ne sont applicables que pendant une durée déterminée conformément à une série de conditions bien définies. Elles concernent les contrats de voyage, les séjours touristiques et les contrats de transport aérien programmés durant la période du 1er mars au 30 septembre 2020, lesquels ont été annulés en raison de la propagation du Covid-19.

Adoption du projet de loi relatif aux dispositions de l'état d'urgence sanitaire

Le ministre de l'Intérieur réitère son appel au respect des mesures prises pour assurer la sécurité des citoyens et du pays

La Chambre des conseillers a adopté, mardi lors d'une séance plénière, le projet de loi 23.20 portant approbation du décret-loi N° 2.20.292 édictant des dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et aux procédures de sa déclaration, pour lutter contre la propagation de la pandémie du Covid-19.

Cette séance, qui s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, a été marquée par la mise en œuvre du vote électronique à distance, à travers une plateforme sécurisée permettant aux membres présents et ceux situés dans les autres villes de prendre part à l'opération de vote.

L'adoption de ce nouveau dispositif de vote intervient dans le cadre des dispositions de l'article 60 de la Constitution, notamment son premier paragraphe qui stipule que le droit de vote des membres de la Chambre des conseillers est personnel et ne peut être délégué. Elle intervient également conformément au règlement intérieur de la Chambre.

Adopté à l'unanimité des voix, le projet de loi vient parachever la procédure, prévue par la Constitution, en particulier l'article 81, en soumettant le décret-loi précité au Parlement



pour approbation.

Présentant le projet de loi, le ministre a souligné que le gouvernement avait approuvé, le 23 mars, un décret-loi sur les dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de sa déclaration. Un texte qui a été adopté à l'unanimité par les deux commissions concernées à la Chambre des représentants et à la Chambre des conseillers, avant sa publication au bulletin officiel le 24 mars, a-t-il rappelé.

C'est en vertu de ce texte que l'état

d'urgence sanitaire a été décrété sur l'ensemble du territoire national jusqu'au 20 avril, et prolongé jusqu'au 20 mai, dans le souci de garantir une mise en œuvre optimale des mesures prises pour protéger les personnes et endiguer la propagation de l'épidémie du Covid-19, a-t-il ajouté.

Dans le même contexte, le ministre a appelé à nouveau au respect des mesures et directives liées à l'état d'urgence sanitaire, en vue d'assurer la sécurité des citoyens et du pays en général.

Reprise des cours en septembre, examens du bac en juillet et aucune décision pour l'enseignement supérieur

Les élèves ne passeront pas les examens de la 6^{ème} année du primaire et de la troisième année du collège

Les passages de niveau dépendront des notes des contrôles continus organisés jusqu'au 14 mars

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a décidé de reprendre les cours en présentiel pour tous les élèves en septembre prochain et d'organiser en juillet l'examen national unifié du baccalauréat pour la session de 2020 pour les candidats scolarisés et libres en présentiel.

L'examen régional de la première année du baccalauréat pour les candidats libres sera également organisé en juillet 2020, alors que l'examen régional unifié dédié aux candidats scolarisés se tiendra en présentiel en septembre, indique un communiqué du ministère.

En vue de garantir l'égalité des chances pour tous les apprenants, les sujets d'examen du baccalauréat pour la première et la deuxième années ne porteront que sur les cours dispensés dans le cadre de l'enseignement présentiel avant la date de suspension des études, précise-t-on, ajoutant que des cours intensifs à distance seront programmés pour garantir une bonne prépa-

ration aux épreuves à partir de la semaine prochaine jusqu'à la fin de juin 2020 et ce, afin de permettre aux candidats de passer les examens dans les meilleures conditions.

Concernant les autres niveaux scolaires (primaire, collège et lycée), les élèves ne passeront pas les examens de fin d'année, notamment l'examen de la 6^{ème} année du primaire et celui de la troisième année du collège, explique le communiqué. Ainsi, leur réussite et leur passage au niveau suivant dépendront des notes des contrôles continus organisés en présentiel jusqu'à la date de suspension des études, le 14 mars 2020.

Le ministère annoncera ultérieurement les dates fixées pour l'examen du baccalauréat et les résultats de tous les niveaux scolaires.

Ces décisions, souligne-t-on, prennent en considération une série de facteurs relatifs à la protection et à la sécurité des apprenants et des cadres éducatifs et administratifs, à l'évolution de la situation épidémiologique dans le Royaume, à l'accomplissement de 70 à 75% des programmes

d'étude et de formation avant la suspension des études le 16 mars, au fait que l'enseignement à distance ne peut en aucun cas remplacer l'enseignement en présentiel. Il s'agit aussi de garantir l'équité et l'égalité des chances pour tous les apprenants compte tenu des disparités entre les familles en matière d'encadrement et d'accompagnement de leurs enfants, entre autres.

Dans le souci de protéger la santé des candidats, des cadres administratifs et pédagogiques, mais aussi de ceux chargés de l'organisation des examens, le ministère va adopter les mesures préventives et organisationnelles nécessaires, particulièrement la préparation des sujets à traiter, la gestion des opérations liées au déroulement des examens, l'utilisation d'espaces comme ceux sportifs, l'hébergement, la nourriture et le transport des élèves.

Le ministère a en outre affirmé qu'il poursuivra l'activation de la continuité pédagogique jusqu'à la fin de l'année en cours pour tous les niveaux, afin de mener à bien l'opération d'apprentissage à dis-



tance via les différentes plateformes numériques et les chaînes TV, en plus des brochures qui seront mises à la disposition des élèves du primaire dans les régions éloignées.

L'année scolaire en cours n'a pas encore pris fin, la période restante revêtant une importance capitale dans le processus d'apprentissage pour que les élèves puissent poursuivre les études l'année prochaine dans

les meilleures conditions et leur éviter toute difficulté à l'avenir, a-t-il fait observer.

Le ministère a appelé à nouveau les élèves, les cadres pédagogiques et administratifs ainsi que les familles à faire preuve de sérieux et de responsabilité à l'égard de l'opération de soutien scolaire à distance, à se mobiliser pour faire aboutir l'année scolaire, dans l'intérêt avant tout des apprenants.

Le consulat du Maroc à Düsseldorf à pied d'oeuvre pour préparer l'étape du retour



La consulé générale du Royaume du Maroc à Düsseldorf, Mme Loubna Ait Bassidi, a passé en revue les mesures prises par le consulat général afin de porter assistance et réconfort à tous les concitoyens bloqués sur place et préparer leur retour éventuel, dans les meilleures conditions possibles.

Mme Ait Bassidi, qui s'est exprimée sur les ondes de Radio MFM, est revenue sur l'ensemble des actions menées par ce consulat afin de répondre favorablement aux demandes des concitoyens bloqués et par la même occasion se préparer pour assurer leur retour au Maroc sains et saufs.

Mme la consulé a souligné, dans ce sens, la mise en place d'une cellule de veille et de suivi, chargée d'assurer la communication et le suivi quotidien de nos ressortissants bloqués dans la Région Rhénanie du Nord-Westphalie, qui sont au nombre de 191 personnes.

En plus de la prise en charge, le tra-

vail accompli par cette cellule permet la collecte de toutes les informations nécessaires à la préparation de l'opération de rapatriement de ces concitoyens au Royaume le temps venu, assure Mme Ait Bassidi.

Dans le même contexte, madame la consulé a déclaré, qu'en cas de réouverture des frontières, les consulats se doivent d'être prêts pour le rapatriement. De ce fait, des bilans sont préparés afin d'être au fait des personnes en situation de handicap, ou les femmes enceintes, à titre d'exemple, en vue d'organiser l'éventuel retour suivant un ordre prioritaire.

La consulé générale a tenu, par ailleurs, à remercier nos concitoyens bloqués sur le sol allemand pour leur compréhension et leur patience, malgré tout ce qu'ils ont dû endurer en raison de cette crise sanitaire mondiale et a rappelé que les consulats du Royaume sont tous mobilisés pour alléger leur souffrance.

5.216 détenus bénéficient de procès à distance

225 relaxes opérées pour diverses raisons



Le nombre de détenus qui ont bénéficié de procès à distance pour leur épargner tous les risques sanitaires possibles en cette conjoncture exceptionnelle née de la propagation du coronavirus s'élève à 5.216, a fait savoir le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, relevant que 225 détenus d'entre eux ont été libérés pour diverses raisons.

Dans un communiqué, le Conseil

s'est dit fier du résultat important et des indicateurs positifs relevés au cours de la deuxième semaine de mise en œuvre de cette opération, lancée le 27 avril dans les différentes juridictions du Royaume, comme un choix stratégique nécessaire pour faire face aux répercussions de la crise sanitaire mondiale induite par le coronavirus et pour gérer la structure judiciaire avec la gouvernance

et l'efficacité que requiert l'état d'urgence sanitaire à même de préserver la santé et la sécurité de tous les usagers et de réunir les conditions du procès équitable pour les détenus dans des délais raisonnables.

Le Conseil met en avant l'implication sérieuse et responsable de toutes les autorités, institutions et professionnels de la justice dans un cadre de coo-

pération et d'harmonie, indique le communiqué, précisant que les différents tribunaux du Royaume ont tenu, durant la période allant du 4 au 8 mai, 306 séances à distance au cours desquelles 4.786 affaires ont été répertoriées dont 1.868 ont été tranchées.

Bilan et chiffres à l'appui, une première lecture objective révèle ainsi un dynamisme accru dans ce mode de travail et conclut à l'efficacité des efforts déployés à différents niveaux, souligne la même source, faisant état d'une augmentation notable par rapport à la première semaine du nombre de séances tenues, de dossiers prévus, de jugements rendus ainsi que du nombre de détenus bénéficiaires.

Cette deuxième semaine a également connu l'implication de la Cour de cassation dans cette nouvelle dynamique, puisqu'elle a tenu pour la première fois une audience à distance, à grande portée symbolique, pour statuer sur les demandes d'extradition de criminels étrangers de nationalités différentes en présence de la défense et avec l'assistance d'interprètes, indique le communiqué. "Bien que tous ces indicateurs nous obligent à remercier et à féliciter tous les partenaires et acteurs, ils se veulent une motivation pour tout à chacun afin de poursuivre ce programme avec beaucoup d'ambition et d'assurer le développement de ses mécanismes et structures techniques, humaines et logistiques de manière à atteindre tous les objectifs escomptés conformément aux garanties constitutionnelles et juridiques en vigueur", conclut le communiqué.

La CNDP conforte sa mission de tiers de confiance numérique

La Commission a travaillé de manière rapprochée avec l'équipe en charge de la mise en place de l'application "Wiqaytna"

La Commission nationale de contrôle de protection des données à caractère personnel (CNDP) continue de décliner sa mission de tiers de confiance numérique pour assurer la protection des données à caractère personnel en général, ainsi que celle du citoyen au sein de l'écosystème numérique, en particulier.

Concernant l'application "Wiqaytna", la Commission a travaillé, de façon rapprochée, avec l'équipe du projet en charge de sa mise en place, particulièrement le groupe de travail dédié à la protection des données à caractère personnel, indique la CNDP dans un communiqué, notant que des réunions, à rythme intense, se sont tenues pour instruire ce dossier,

entre le 27 avril et le 10 mai 2020.

A cet égard, la CNDP précise qu'elle a été saisie, le 27 avril 2020, pour statuer au sujet de la conformité à la loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, de l'application "Wiqaytna", dont la finalité est l'appui à la gestion sanitaire de la propagation de la pandémie de Covid-19.

La Commission, réunie exceptionnellement dimanche 10 mai 2020 à 11h, a décidé, sur la base d'hypothèses bien identifiées, d'autoriser l'application "Wiqaytna", ajoute la communiqué, faisant savoir qu'un rapport circonstancié sera rendu public.

Par la même occasion, la

CNDP a tenu à remercier l'équipe du projet "Wiqaytna" pour son esprit de "Privacy by Design" et pour son sérieux et son engagement, exprimés lors des différentes séances de travail, pour le respect des données à caractère personnel et de la vie privée des concitoyens.

La CNDP a, par ailleurs, annoncé qu'elle reste à la disposition des autorités et des citoyens pour conforter cette confiance numérique, nécessaire pour encourager la digitalisation de la société et appuyer la gestion du risque sanitaire et le maintien de la vie économique dans le respect de la vie privée.

La CNDP est une institution nationale de bonne gouvernance qui fait partie des dispositifs mis en place par le Maroc,



sous l'égide de Sa Majesté le Roi Mohammed VI afin de contribuer à la protection de la vie pri-

vée des citoyens, en vertu de l'article 24 de la Constitution du Royaume.

64 ans d'abnégation au service de la nation

Célébration aujourd'hui de l'anniversaire des FAR



Le Maroc célèbre ce jeudi le 64^{ème} anniversaire de la création des Forces Armées Royales (FAR), dans une conjoncture marquée par une pandémie planétaire, qui ne va sûrement pas dissuader le peuple marocain de commémorer une pareille occasion et rendre un vibrant hommage aux hommes et femmes de cette vaillante institution.

C'est le moment aussi de revenir sur les étapes déterminantes, les exploits marquants et les sacrifices consentis par les soldats marocains qui ne ménagent aucun effort, depuis la création des FAR le 14 mai 1956, pour défendre l'intégrité territoriale du Royaume, renforcer la solidarité nationale et internationale et préserver la paix dans le monde.

Au lendemain de l'indépendance du Maroc, Feu Sa Majesté Mohammed V a tenu à doter le Royaume d'une armée moderne et professionnelle, une lourde responsabilité confiée à Feu SM Hassan II, alors Prince Héritier, qui, après son accession au Trône de ses glorieux ancêtres, a poursuivi avec abnégation et détermination les efforts de perfectionnement de l'organisation des FAR et de leurs équipements.

En digne successeur de ses glorieux ancêtres, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, chef suprême et chef d'état-major général des FAR, a veillé, depuis son intronisation, à améliorer davantage l'institution militaire, à moderniser ses équipements et à promouvoir ses res-

sources humaines et ses capacités d'intervention, dans l'objectif de l'aligner au niveau des armées les plus développées du monde.

Aujourd'hui, les FAR constituent une fierté partagée pour tous les Marocains, un maillon inhérent à l'unité nationale et un honorable ambassadeur des valeurs authentiques du Royaume partout où le devoir appelle ses membres.

Le déploiement des unités des FAR dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations unies à travers le monde est la parfaite illustration de cet engagement de l'institution militaire en faveur des valeurs universelles de la paix, de la sécurité et de la solidarité dans le monde. C'est dans ce cadre que les contingents des FAR continuent de s'acquitter de leurs nobles missions dans le

cadre de ces opérations en RD-Congo et en Afrique centrale, sans oublier les efforts inlassables déployés par les équipes de l'hôpital militaire de campagne à Zaatar en Jordanie au profit des réfugiés syriens.

Par ailleurs, pour les FAR, 2020 restera sans doute marquée comme l'année du service militaire et de la lutte contre le nouveau coronavirus, la pandémie qui a secoué le monde entier et causé d'énormes dégâts aussi bien sur le plan des vies humaines que sur le plan socio-économique.

Ainsi, les FAR n'ont ménagé aucun effort pour rendre le service militaire pour les jeunes appelés, filles et garçons, une occasion propice pour bénéficier d'une formation professionnelle adaptée qui va les aider à s'intégrer dans le tissu

social. Elles ont mis en place toutes les infrastructures nécessaires, les cadres enseignants et les ressources pédagogiques pour la réussite de cette opération lancée à l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Dans la bataille contre le Covid-19, l'ennemi minuscule qui fait des ravages dans le monde entier, les Forces Armées Royales sont montées au front, suite à l'appel de Sa Majesté le Roi, Chef suprême et Chef d'état-major général des FAR qui a, dès la détection des premiers cas de contamination au Maroc, donné ses Hautes instructions afin que la médecine militaire prenne part conjointement avec son homologue civile à cette délicate mission.

C'est dans ce contexte que les hôpitaux militaires de campagne Covid-19, installés à Nouaceur et Benslimane, ont vu le jour en un temps record, et que les équipes de la médecine militaire se sont jointes aux rangs des staffs médicaux dans plusieurs hôpitaux civils pour combattre ce virus.

Le 64^{ème} anniversaire des FAR est donc une occasion pour rendre un vibrant hommage à des hommes et des femmes qui sont engagés, avec courage, abnégation et dévouement, pour assurer la surveillance et la protection des frontières terrestre, maritime et aérienne du Royaume et veiller à la sécurité et la quiétude de tout un peuple et de ses institutions.

Fake news

Les allégations sur le nombre de militaires atteints par le Covid-19 au sein d'unités des Forces Armées Royales sont "dénuées de tout fondement", a-t-on indiqué de source militaire.

Certains sites de presse font circuler des informations pernicieuses et calomnieuses sur le nombre de militaires atteints par le Covid-19 et sur le développement de foyers de contamination au sein d'unités des Forces Armées Royales, a-t-on souligné de même source, assurant que la situation sanitaire liée au Covid-19 dans les Forces Armées Royales est "maîtrisée" et les proportions d'atteinte des militaires et de leurs familles par cette pandémie sont "tout à fait normales" par rapport à la moyenne nationale.

La même source précise, par ailleurs, que les mesures prises au sein de toutes les unités des Forces Armées Royales pour lutter contre cette pandémie sont des plus draconiennes et bénéficient d'un suivi médico-social rigoureux à plusieurs niveaux.

Aomar Ibourk

Des relocalisations pointent à l'horizon

Le coronavirus a produit une expérience étonnante en matière d'adaptation des entreprises et de leur environnement au télétravail

L'économiste, senior fellow au Policy Center for the New South (PCNS) et professeur de méthodes quantitatives et d'économie sociale à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, Aomar Ibourk, a accordé un entretien à la MAP sur les scénarii de reprise économique durant la période post-coronavirus. En voici le teneur :



Tout d'abord, comment évaluez-vous la réaction du Maroc face à la crise sanitaire du coronavirus ?

La réaction du Maroc face à cette crise inédite peut faire l'objet d'évaluation sur plus d'un niveau. Sur le plan sanitaire, cette réaction a été claire. La santé des citoyens est la première des priorités. Les mesures de confinement constituaient alors le moyen par excellence pour protéger les citoyens et les mettre à l'écart d'un virus qui reste jusqu'à aujourd'hui mystérieux et entouré d'incertitudes.

Il a fallu alors mettre en place des mesures de soutien à la production et aux entreprises en difficulté, ainsi que les ressources nécessaires à la réussite du confinement. Je cite la suspension de la mobilité depuis et vers le Maroc, la création d'un Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du coronavirus, l'amélioration des infrastructures hospitalières, la sécurisation des revenus des travailleurs, le report de certains engagements des entreprises, la communication active, etc.

C'est au niveau de l'identification des cas et des réflexions sur le déconfinement des territoires que le Maroc a un effort à fournir. Une stratégie de confinement est plus efficace lorsque les tests se font à grande échelle et c'est ce que le Royaume souhaite faire.

Une approche territoriale permettrait, au lieu de geler l'activité sur tout le Royaume, une sortie graduelle via la libération de l'activité dans certaines provinces ou régions qui se conforment à des indicateurs tels que l'absence de cas confirmés sur une période de temps.

Cette crise a engendré un arrêt de l'activité de plusieurs secteurs, infligeant de lourdes pertes en termes de revenus et d'emplois. Quelles sont les mesures les plus urgentes qui devraient être prises pour atténuer cet impact ?

Il faut souligner que l'impact de cette crise sur l'activité est une variable latente dans le sens où cet impact est tributaire, entre autres, de la durée du choc qui demeure incertaine.

Hormis la durée du choc, il y aurait des mutations dans les modes de production. Des mutations qu'on observe et qui persisteraient, affectant les technologies de production et d'une série de déri-

vés (rendement, productivité, intensité en input, etc). C'est ce que nous enseignons la tradition des crises précédentes concernant les pratiques des entreprises.

Il y aurait également des reconfigurations de la division internationale du travail. La crise du coronavirus est en train de redéfinir ce qui est essentiel et stratégique.

Des relocalisations pointent à l'horizon. Il n'est pas clair si elles se feront au profit d'une proximité régionale ou d'une proximité plus concentrée. Il n'est pas clair, non plus, si la reconfiguration de la division internationale du travail bénéficierait à certains secteurs ou non. Ce qui est sûr, c'est que son impact sur les secteurs ne sera pas uniforme.

Aux incertitudes susmentionnées s'ajoute le schéma, ou les schémas, de la reprise à l'international. En la présence de ces incertitudes et autres, le plus urgent à mon avis est de rassurer la population. Les efforts du Maroc dans ce sens sont indéniables.

Le Royaume a entrepris une série de mesures pour reporter ou/et rééchelonner certains engagements des entreprises à court et moyen termes. Ceci peut aider les entreprises en difficulté à survivre. D'autres mesures ont concerné le renforcement de la couverture contre le risque de change, ce qui est bien pour rassurer des catégories d'opérateurs.

Le gouvernement a émis aussi des signaux de prédisposition à contribuer à porter la croissance économique. Dans une économie de marché, c'est le profit espéré qui motive les agents à s'insérer dans la marche économique et à prendre des risques. Dans les circonstances actuelles, instaurer un climat de confiance ne peut être "laissé à l'initiative et à la nature" comme annonçait autrefois Fisher dont les analyses portent plus d'un éclairage sur des aspects précis de la situation.

Il faut encore discuter de la gouvernance. Elle devrait être le point d'ancrage fixe de toute mesure. Aussi, penser aux secteurs prioritaires et à comment leur consacrer la non neutralité de l'intervention étatique.

Voilà une analyse qui est loin d'être exhaustive pour les considérations discutées.

Durant cette période de crise, nous avons assisté à une montée sans

précédent du télétravail. Comment voyez-vous l'essor du marché du travail marocain avec l'émergence de ce nouveau mode ? Est-ce qu'il y aura des mutations de ce marché après le Covid-19 ? Et dans quel sens ?

Comme nous l'avons dit au niveau de notre essai sur la question, le coronavirus a produit une expérience étonnante en matière d'adaptation du travail, des entreprises et de leur environnement au télétravail. Cette pandémie, qui a marqué un temps d'arrêt sur plus d'un plan, semble faire avancer le calendrier et modifier notre façon de vivre entraînant des changements qui risquent de devenir durables dans la manière dont les entreprises gèrent leurs travailleurs et dont ceux-ci travaillent.

Nous assistons à une restructuration des lieux de travail, une redéfinition des rôles, un besoin d'apprentissage rapide et des liens de confiance.

La pandémie de coronavirus oblige les organisations de certains secteurs aujourd'hui à se réunir et faire tout cela et plus encore. Ce virus est perçu comme un accélérateur de la mutation des modes de travail, une mutation qui se faisait autrefois sur la durée.

L'avenir du travail semble donc être en réécriture, sur plus d'un plan. Le télétravail matérialise la décentralisation de l'entreprise. Ceci demande une communication claire et de nouvelles pratiques de management basées sur des critères de productivité, mais surtout sur la confiance. D'autre part, ceci peut avoir des impacts sur des postes budgétaires tels que les charges locatives ou de déplacement de personnel à l'étranger.

Visiblement, le post-coronavirus fait déjà l'objet de grands débats et de réflexions au Maroc et partout dans le monde. D'après vous, comment peut-on redémarrer l'économie marocaine durant cette période ?

Il est difficile de se prononcer sur cette question compte tenu des incertitudes qui l'entourent. Le redémarrage est tributaire de l'amélioration de l'état sanitaire au niveau national et international. Il dépend également de la relance à l'international, eu égard aux taux de pénetration des échanges dans la consommation, l'investissement et la production. Ce redémarrage dépend fi-

nalement du comportement des agents nationaux.

Pour l'économie nationale, je confirme que l'instauration d'un climat de confiance est indispensable afin de faire inscrire les agents dans une marche de relance économique. Déjà des éléments en faveur de ce climat sont présents. Je souligne une fois encore l'engagement de l'Etat à ne pas laisser les choses à l'initiative et à la nature. Aussi, le report ou/et le rééchelonnement de certains des engagements des entreprises à court et à moyen termes.

L'élévation des contraintes aux affaires s'avère également importante.

Il y a aussi le volet administratif, la fiscalité et l'accès aux marchés publics sous réserve des critères de la qualité et de la compétitivité. La visibilité des positions extérieures est un autre élément qui vient renforcer la confiance des acteurs.

Le Maroc fait déjà preuve de vouloir maintenir cette visibilité. Au niveau international, un monitoring de la situation et des développements sectoriels sont essentiels.

Quels sont les secteurs prioritaires à cibler pour réussir cette relance économique ?

L'impact de la crise associée à cette pandémie est loin d'être uniforme au regard des secteurs. Les plus touchés sont les secteurs qui reposent sur la mobilité des gens, sur leur rassemblement ou/et sur les liens d'approvisionnement ou d'acheminement depuis et vers l'étranger. C'est le cas du tourisme, du commerce et de certaines industries.

En ce qui concerne les secteurs prioritaires, je pense qu'ils le sont tous. Enfin, il faut définir le critère de relance que l'on cherche à assurer. Est-ce qu'il s'agit de la création de valeur ? S'agit-il de l'emploi ? Si oui, quel type d'emploi ? Cherchons-nous une relance au niveau des régions ou une relance disproportionnée au niveau des territoires/régions ? Cherchons-nous une relance d'horizon courte ou à plus long terme ? Ce sont des questions parmi d'autres que l'on doit se poser avant de décider de ce qui est prioritaire. Pour chacune de ces questions, la littérature existante est riche en enseignements quant à la contribution sectorielle, à la croissance, à l'emploi et autres, selon la stratification retenue.



L'Europe incitée à rouvrir ses frontières intérieures



L'Europe poursuit timidement son déconfinement face à la pandémie du nouveau coronavirus, qui a fait plus de 290.000 morts sur la planète, avec des bilans qui repartent à la hausse dans plusieurs pays et qui semblent nettement sous-estimés dans d'autres.

La Commission européenne devait présenter mercredi des recommandations pour sauver la saison estivale du secteur touristique, durement impacté par la crise du coronavirus, incitant les Etats européens à rouvrir progressivement les frontières intérieures qu'ils ont fermées.

Selon un document dont l'AFP s'est procuré une copie, la Commission insiste sur le fait que cette réouverture doit se faire de façon "concertée", "la plus harmonieuse possible" et "non discriminatoire".

L'Autriche et l'Allemagne prévoient d'ores et déjà de rétablir à partir du 15 juin la libre circulation à leur frontière commune fermée depuis mi-mars. Un assouplissement des conditions de passage entrera en vigueur dès le 15 mai.

La France et l'Espagne ont encore assoupli les mesures de confinement de leurs populations, éprouvées par des semaines d'isolement.

Une partie des écoliers français a pris ou s'apprête à reprendre le chemin des salles de classe, et des plages du littoral pourraient rouvrir dès ce week-end pour des promenades ou du sport.

En Espagne, ils étaient nombreux à éprouver la joie de retourner dans des bars, avec des mesures d'hygiène strictes. "On a toujours peur d'attraper le virus, de contaminer nos proches, mais il faut sortir dans la rue, il faut vivre à nouveau", affirmait Narcos Rodrigue à Tarragone.

Mais les autorités espagnoles

ont décidé mardi que les personnes arrivant en Espagne depuis l'étranger seraient soumises à une quarantaine de 14 jours.

Face à une catastrophe sanitaire mondiale qui a fait 290.477 morts et affecté plus de 4,2 millions de personnes, selon un bilan de sources officielles sans doute largement sous-estimé, tous les pays tentent de trouver le difficile équilibre entre mesures destinées à enrayer la propagation de la maladie et décisions propres à relancer des économies affectées par une crise sans précédent.

L'immunologiste en chef de la Maison Blanche, le Dr Anthony Fauci, a ainsi lancé un avertissement mardi contre les conséquences potentiellement "très graves" d'une relance économique trop hâtive aux Etats-Unis, le pays le plus touché par le Covid-19 (plus de 82.000 morts).

Le bilan quotidien est d'ailleurs reparti à la hausse aux Etats-Unis, avec près de 1.900 décès supplémentaires en 24 heures.

Les autorités sanitaires du comté de Los Angeles, deuxième plus grande ville du pays, ont fait savoir que des mesures de confinement resteraient vraisemblablement en vigueur jusqu'à la fin du mois de juillet, sauf "changement spectaculaire".

La Maison Blanche elle-même n'a pas été épargnée par le coronavirus: le vice-président américain Mike Pence, dont une proche collaboratrice a été testée positive, a déclaré vendredi qu'il avait été contaminé.

Le tableau se noircit également au Brésil, qui a enregistré son pire bilan quotidien mardi, avec 881 décès liés au coronavirus. Le pays compte désormais plus de 12.400 morts du virus,

selon le ministère de la Santé.

En France, l'un des pays les plus affectés, le nombre de morts est également reparti à la hausse mardi avec 348 nouveaux décès en 24 heures. Toutefois, le nombre de patients lourds en réanimation continue de baisser.

Mercredi, les centres commerciaux, cinémas et restaurants ont rouvert en Nouvelle-Zélande, ainsi que certains commerces au Royaume-Uni.

Et bien que la Russie soit devenue mardi, selon un décompte de l'AFP, le deuxième pays au monde en nombre de contaminations (plus de 232.000), le président Vladimir Poutine a aussi donné son feu vert à un début de déconfinement, en fonction de la situation épidémiologique de chaque région.

Mais Moscou, principal foyer de l'épidémie avec 121.301 cas détectés, a prolongé son confinement jusqu'au 31 mai. Mardi, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a annoncé avoir été contaminé.

Première compagnie aérienne à s'engager sur la voie d'une reprise du trafic, la compagnie low-cost irlandaise Ryanair a annoncé mardi la reprise de 40% de ses vols à partir de juillet et la mise en place de mesures sanitaires (port de masques et prises de température pour les voyageurs et le personnel de bord).

Signe important d'une amélioration de la situation, le championnat allemand de football va reprendre samedi, alors que ses concurrents anglais, espagnol et italien s'apprêtent bientôt à l'imiter.

Mais la lutte contre le coronavirus, en perturbant la couverture sanitaire, pourrait avoir des effets indirects dévastateurs dans les pays pauvres comme la mort de 6.000 enfants chaque jour dans les six prochains mois, a mis en garde mercredi l'Unicef, appelant à une

action urgente.

L'Afrique est jusqu'à présent relativement épargnée par la pandémie, qui y a officiellement fait moins de 2.500 morts, mais les indices indiquant que ce bilan est fortement sous-estimé se multiplient.

Ainsi, la forte augmentation du nombre de décès pour la plupart inexplicables dans le nord du Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique, fait craindre une forte propagation du coronavirus dans cette région parmi les plus pauvres au monde.

Au cours du dernier mois, Kano, la ville la plus peuplée du nord avec près de 10 millions d'habitants, qui n'enregistre officiellement que 32 décès dus à la maladie de Covid-19, a été témoin de centaines de morts, en particulier parmi les personnes âgées.

"Lorsque Kano éternue, c'est tout le Nord qui attrape la grippe", met en garde le Dr Ibrahim Musa, médecin de la région. "Ils ne se rendent pas compte du tremblement de terre qui s'annonce".

Le confinement parti pour durer jusqu'à fin juillet à Los Angeles

Des mesures de confinement resteront vraisemblablement en vigueur jusqu'à la fin du mois de juillet pour les habitants de Los Angeles, à moins que le nombre de cas de Covid-19 ne chute, ont averti mardi les autorités sanitaires locales.

Sauf "changement spectaculaire", il faudra maintenir des mesures permettant d'endiguer la propagation du nouveau coronavirus "pendant les trois mois à venir", a déclaré la directrice de la santé publique du comté de Los Angeles, Barbara Ferrer, lors d'une réunion avec ses instances dirigeantes.

Selon elle, un tel changement impliquerait la découverte d'un vaccin ou d'un traitement efficace contre le Covid-19 ainsi que la possibilité de tester une grande partie de la population quotidiennement, une perspective difficile à envisager.

Le Dr Ferrer a en outre estimé que relâcher les restrictions trop rapidement pourrait aboutir à une recrudescence des décès et obliger à rétablir un confinement plus strict. Elle a souligné que la moitié des 68.000 cas de Covid-19 et des 2.800 morts de cette maladie en Californie étaient à ce jour situés dans le comté de Los Angeles.

Los Angeles vient de commencer à assouplir le confinement en autorisant la réouverture de certains petits commerces (fleuristes, libraires, etc.) pour des ventes à emporter et devait rouvrir ses plages mercredi après sept semaines d'interdiction totale.

Le maire de Los Angeles, Eric Garcetti, a estimé que la mise en garde de Barbara Ferrer ne signifiait pas que les habitants de Los Angeles resteraient cloîtrés tout l'été.

"Je crois qu'elle a simplement voulu dire qu'on ne va pas complètement rouvrir Los Angeles - ou un quelconque endroit aux Etats-Unis - sans protection ou consignes sanitaires dans les trois prochains mois", a-t-il déclaré sur CNN.

Le Dr Ferrer n'a pas donné de précision sur le type de mesures qui resteraient en vigueur cet été. Les détails devaient être communiqués mercredi.

La course aux vaccins s'accélère



Plus de 100 projets en lice dans le monde, une dizaine d'essais cliniques déjà en cours et l'espoir de disposer, d'ici quelques mois, d'un vaccin efficace: jamais la recherche vaccinale n'aura été aussi massive et rapide.

Revue des dernières données et problématiques liées à la mise au point de vaccins contre le coronavirus SARS-Cov-2 qui a causé la pandémie de Covid-19 et provoqué la mort de près de 300.000 personnes.

"La mise au point rapide d'un vaccin pour prévenir le Covid-19 est un impératif global": comme d'autres spécialistes, l'Américain Barney S. Graham du Centre de recherche sur les vaccins (Instituts nationaux de santé américains, NIH) juge cruciale la bataille des vaccins dans la guerre que livre la planète contre le Covid-19.

Des responsables internationaux comme le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'en montrent également persuadés: un vaccin sûr et efficace serait "le seul outil permettant un retour du monde à un sentiment de norma-

lité". Il "sauverait des millions de vies" et économiserait "des milliards innombrables de dollars", a-t-il souligné en avril.

Signe de l'intérêt global pour les vaccins tant d'un point de vue sanitaire qu'économique, le nombre de projets de vaccins ne cesse de gonfler.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) en répertoriait, fin avril, 76 dont cinq en phase d'essais cliniques. Elle en comptabilise désormais 110 dont huit à l'essai (point au 11 mai).

La London School of Hygiene & Tropical Medicine dénombre, sur un site internet spécifique, pas moins de 157 projets de vaccins anti-Covid, dont 11 déjà au stade des essais cliniques.

L'OMS classe la centaine de projets en cours dans huit catégories différentes, qui correspondent à des types de vaccins éprouvés ou au contraire expérimentaux.

Il s'agit des classiques vaccins de type "vivants atténués" ou "inactivés", des vaccins dits "sous-unitaires" à base de protéines (présentant un antigène au système immunitaire, sans particules vi-

rales).

Il s'agit encore de projets de vaccins dits "à vecteur viral", qui utilisent des techniques de pointe pour fabriquer des virus dont l'objet unique est de susciter une réaction immunitaire chez l'homme.

Parmi les projets figurent également des vaccins "à ADN" ou "à ARN" qui sont des produits expérimentaux utilisant des morceaux de matériel génétique modifié.

La multiplicité des pistes engagées pour obtenir un vaccin anti-Covid-19 est un point très positif sur les chances de succès final.

"Le fait qu'il y ait beaucoup de types de vaccins différents donne de bons espoirs sur le fait qu'on trouve quelque chose qui fonctionne et qui donne une protection chez l'homme", commente la virologue française Marie-Paule Kieny.

Mais "la route vers un vaccin efficace est escarpée et seule une poignée de vaccins pourront réussir", tempère la chercheuse britannique Sarah Caddy de la Fondation Wellcome Trust et de l'Université de Cambridge.

Est-il exclu de ne jamais par-

venir à élaborer un vaccin efficace? "En recherche, rien n'est exclu", répond le directeur scientifique de l'Institut Pasteur Christophe d'Enfer.

"Vous connaissez l'exemple du VIH où plus de 30 ans après sa découverte on n'a toujours pas de vaccin" contre le sida, soulignait-il, fin avril, devant une mission d'information à l'Assemblée nationale.

Dans ce contexte, l'annonce par Sinovac Biotech, un des quatre laboratoires chinois autorisés à des essais cliniques, qu'il était prêt à produire 100 millions de doses de vaccin par an sous le nom commercial de "Coronavac" peut paraître prématurée, son vaccin n'ayant pas fait la preuve de son efficacité ni même de sa sécurité.

Mais il n'est pas le seul à accélérer le pas: le laboratoire pharmaceutique américain Pfizer indique déjà qu'il mise sur la production de 10 à 20 millions de doses de vaccin expérimental d'ici la fin de l'année.

En France, l'Institut Pasteur démarrera des essais cliniques pour son projet de vaccin le plus avancé en juillet et espère des pré-

miers résultats en octobre, selon la coordinatrice Christiane Gerke.

"Le développement de vaccins se mesure généralement en dizaines d'années, aussi avoir des vaccins approuvés et disponibles pour une distribution à large échelle d'ici la fin de 2020 ou même 2021 serait du jamais vu", souligne Barney S. Graham.

En cas de résultats rapides pour les premiers vaccins, se posera immédiatement la question de l'utilisation et de la disponibilité de ces nouveaux produits.

"La grande question est de savoir comment ces vaccins seront utilisés. Tout le monde a peur d'une appropriation par les pays qui auraient mis en place le plus rapidement les capacités de production sur leur sol", commente sur la radio France Info Marie-Paule Kieny.

L'OMS a organisé fin avril une réunion internationale pour notamment s'assurer d'une "distribution équitable de vaccins". Cette téléconférence a réuni des chefs d'Etat européens mais ni les Etats-Unis ni la Chine n'y étaient représentés.

En Chine, les applis de traçage anti-Covid sont déjà partout

Elles inquiètent en Occident mais ne font guère de vagues en Chine: les applications de pistage du Covid-19 sont omniprésentes dans ce pays asiatique où les autorités collectent déjà largement les données personnelles.

Les habitants n'ont pas eu le choix, ces logiciels ont été lancés sans leur consentement. Mais dans leur majorité, les Chinois ne semblent pas s'opposer à ce système qui les suit à la trace.

"L'épidémie, c'est un contexte particulier. Alors divulguer mes déplacements ne me dérange pas. La vie humaine, c'est le plus important", déclare à l'AFP Debora Lu, 30 ans, employée à Shanghai.

Comment fonctionnent ces applications? Celle conçue par le gouvernement se base sur les données de géolocalisation fournies par les opérateurs et scrute les déplacements des 14 jours précédents – notamment si on est allé dans une zone à risque ou si on a croisé un malade du Covid-19.

Une foule d'applications similaires

cohabitent en Chine où 4.633 morts ont été enregistrés.

A Pékin par exemple, le mini-programme "Health Kit" n'utilise pas la géolocalisation mais d'autres sources d'information – billets de train, d'avion, contrôles d'identité aux points d'accès à la capitale ou tests de dépistage.

Point commun des applications: après téléchargement, l'utilisateur tape son nom, son numéro d'identité, de téléphone et parfois sa photo. Le programme émet alors un "code de santé" vert (aucun problème), jaune (obligation de se placer en quarantaine à domicile) ou rouge (quarantaine dans un hôtel fermé, prévu à cet effet).

"Je suppose que plus de 99% de la population considère que c'est une bonne méthode", déclare Li Song, 37 ans, comédien à Shanghai.

"Ce n'est pas comme si des pirates informatiques dérobaient ton code de carte bancaire", abonde Charlotte Wang, 33 ans, comptable à Pékin.

La géolocalisation permet d'automatiser la recherche des personnes

ayant été en contact avec des malades. Elle facilite aussi la reprise du travail et les sorties. Le code vert sert de laissez-passer dans les bâtiments, restaurants, gares ou commerces, prouvant que l'on est a priori bien-portant.

"C'est une différence de culture entre Chine et Occident", note Cui Xiaohui, professeur au Centre de recherche sur les mégadonnées et l'intelligence artificielle à l'Université de Wuhan – ville où est apparu le coronavirus. "La plupart des Chinois sont prêts à sacrifier un peu de leur vie privée, si c'est vraiment pour leur santé".

En France, l'opinion est partagée sur l'application StopCovid de traçage par Bluetooth, moins intrusif que la géolocalisation et qui permettrait aux malades d'alerter anonymement les personnes croisées.

En Chine, les applis ne récoltent pas elles-mêmes les données personnelles. Ce sont surtout des interfaces pour afficher les codes de santé. Les autorités ont déjà collecté les informations en amont via opérateurs téléphoniques,

services de santé, police...

La mairie de Pékin assure qu'elles "ne sont utilisées que pour la lutte contre l'épidémie". Et dit n'avoir accès qu'au nom de famille et aux deux derniers chiffres du numéro d'identité.

"Mais au final, qui a accès à ces données? Sont-elles à la merci d'un pirate? C'est ça le cœur du problème pour les gens", pointe Cui Xiaohui. "L'Etat lui-même ne va pas vendre ces informations. Mais il y a toujours le risque qu'un fonctionnaire le fasse pour son bénéfice personnel".

Avec l'explosion du commerce en ligne, les Chinois sont de plus en plus vigilants face aux fuites de données. Numéros de téléphone, d'identité, localisation ou préférences d'achats sont régulièrement enregistrés par les entreprises.

"La Chine n'a pas encore de loi ou de réglementation spécifique sur la protection des informations personnelles", souligne Zhou Lina, enseignante à l'Université des postes et télécommunications de Pékin et spécialiste de la pro-

tection des données.

L'arsenal législatif s'est toutefois étoffé ces dernières années, rappelle-t-elle, avec surtout une loi sur la cybersécurité (2017) limitant les abus des géants du web.

Mais ces textes n'empêchent pas vraiment sur la capacité du gouvernement à accéder aux données personnelles, souligne Jeremy Daum, spécialiste du droit chinois à l'Université Yale (Etats-Unis).

"Lors d'une enquête pénale, par exemple, la police a un pouvoir énorme pour collecter des informations", note-t-il. "La loi part du principe que les contrôles internes sont suffisants pour empêcher les abus de l'Etat".

Ces applications chinoises ne changent pas vraiment grand-chose pour l'accès aux données personnelles.

"Il y a déjà des caméras de surveillance partout. Quand vous utilisez votre carte bancaire, de transport, votre smartphone avec la géolocalisation, on peut déjà savoir où vous êtes", souligne le professeur Cui.

La couleur n'est pas l'apanage des artistes

Horizons



Le recours aux couleurs dans l'art d'exercer ne constitue pas la prérogative des artistes, ni celle des artisans. Le monde des couleurs est ouvert à tout le monde. Quoi de plus visuel qu'une couleur? Le choix des couleurs va au-delà du visuel simple, il est stratégique et permet de communiquer une émotion ou de manipuler l'esprit.

Prenons l'exemple des Etats, détenteurs selon le sociologue allemand Max Weber du monopole de l'exercice de la violence légitime. Ils choisissent soigneusement les couleurs de leurs drapeaux et celles des uniformes de leurs différentes armées et forces de l'ordre. Pour ce faire, ils tiennent compte des contraintes géographiques, sociales, culturelles, religieuses et sécuritaires inhérentes à la zone de souveraineté qui est la leur. Pour habiller leurs troupes, les forces armées ont toujours évité les couleurs flash ; hormis pour les tenues de parade. Pour les tenues de combat, les armées prennent en considération les nécessités du camouflage pour éviter à leurs hommes d'être vus facilement par l'ennemi. La couleur prend alors tout un sens stratégique.

L'histoire contemporaine nous apprend que l'Etat marocain a d'abord utilisé les couleurs pour

distinguer les partis politiques qui hélas sont devenus si nombreux que la palette des couleurs disponibles s'est vite épuisée, ce qui justifia le recours à des objets et des animaux pour les différencier. Aussi paradoxale que cela puisse paraître, et sur un autre plan, les décideurs de l'Etat dont certains ont eu la chance pendant leur enfance de s'initier au coloriage, ont opté pour l'abandon des plans quinquennaux et autres programmes de développement hérités de l'ère soviétique pour les remplacer par des projets pour lesquels on ne part pas des nombres pour les nommer mais plutôt des belles couleurs de la nature terrestre, maritime et céleste. C'est l'ère de la génération coloriage qui a été inaugurée.

Dans le domaine du marketing, la couleur a joué un rôle important dans la différenciation des produits, des marques et des producteurs. Le choix judicieux de la gamme des couleurs des produits a contribué à la réussite de bien des entreprises.

Les assureurs ont depuis toujours fait appel aux couleurs dans l'exercice quotidien de leur activité mais aussi pour s'annoncer à travers leurs enseignes. Ils ont d'abord eu recours à la numérotation des dossiers qu'ils gèrent. Mais les numéros et codes alphanumériques n'ont pas été suffi-

sants pour différencier les multiples catégories de contrats et de sinistres qui s'y rattachent. La différenciation par les couleurs s'est imposée d'elle-même ; et ce depuis l'introduction de l'assurance, au Maroc, par les assureurs occidentaux. Les chemises cartonnées renfermant les contrats ont des couleurs différentes choisies en fonction de la catégorie d'assurance gérée. En ce qui concerne l'automobile, certaines compagnies réservaient et réservent toujours la couleur rouge aux dossiers sinistres. Le rouge dans la culture occidentale (dont l'assurance marocaine s'est largement inspirée pour ne pas dire copier) c'est l'amour certes, mais aussi l'interdit, le danger et de manière moins poétique, le sang, symbole même de la vie mais aussi de la mort et de la maladie. Dans la culture arabo-musulmane, son de cloche différent ; le rouge est la couleur préférée par l'homme et par la femme. Le sociologue tunisien Abdelwahab Bouhdiba, n'évoque-t-il pas le « règne multiséculaire du rouge sur le vêtement arabe » 1.

Si au Maroc, les compagnies d'assurances, soumises au contrôle de l'Etat 2, choisissent librement la couleur de leurs dossiers, elles doivent par contre respecter celle de l'attestation de l'assurance obligatoire des véhicules automobiles

qu'elles délivrent aux assurés et qui fait l'objet d'une réglementation très stricte, laquelle a évolué avec le temps. En 1934, l'Etat « est intervenu pour mettre en place un ensemble de règles juridiques obligatoires que toutes les entreprises d'assurances sont tenues de respecter » 3. Pour éviter tout dérapage et conscient du fait que « le désordre, c'est l'ordre moins le pouvoir » 4, il est intervenu pour adopter progressivement des mesures adéquates en vue de mettre de l'ordre dans le secteur des assurances et a même eu recours aux couleurs pour bien réussir sa mission.

C'est ce qu'on évoquera en détail dans l'article qui suivra qui est intitulé : L'assurance un monde de couleurs.

Par Assem Jaouad

(Intermédiaire d'assurance à Berrechid)

(1) Abdelwahab Bouhdiba, « Les Arabes et la couleur » article publié dans : Cahiers de la Méditerranée, pp. 63-77, 1980 Sous la direction de Clémence Sugier.

(2) Mohamed Zerhouni, « Le contrôle des entreprises d'assurances au Maroc », édition Imprimerie Fédala, 1988.

(3) Abdeslam GUELLAF, « Le contrôle de l'Etat sur le secteur des assurances », Arabian Al Hilal, Rabat, 2ème Edition, 1998, p.91.

(4) Citation de Léo Ferré.

Les propositions de sortie de crise de la Chambre de commerce de la région de Casablanca-Settat

Les opérateurs économiques et les commerçants de la région de Casablanca-Settat ont exprimé une série de propositions pour atténuer l'impact de la crise sanitaire engendrée par la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), mettant l'accent sur le soutien de l'Etat, la souplesse du système bancaire et un allègement de la fiscalité.

D'après une enquête réalisée par la Chambre de commerce, d'industrie et de services, près de 24,5% des professionnels sondés ont placé les aides financières au premier rang de leurs préférences, suivies de l'exonération des charges fiscales (24%) et le report des échéances fiscales (17%), rapporte la MAP.

Par ordre de préférence, les formes d'appui financier les plus prisées par les professionnels sont les emprunts bancaires (45,7%), le report d'échéances des crédits sans charges supplémentaires (22,5%), les assouplissements d'accès au financement (19,1%) et les assouplissements de garantie bancaire (11,7%), ressort-il des résultats de cette enquête qui a porté sur 733 opérateurs.

En outre, plus de 90% des entrepreneurs déclarent absentes ou lentes les procédures d'assouplissement bancaire, contre 8,6% des entrepreneurs qui estiment que l'assouplissement bancaire est convenable, révèle l'enquête, notant que 84,6% de cette population souhaitent emprunter en temps de crise à des taux d'intérêt inférieurs à 2%.

Selon la Chambre de commerce, le tissu économique de la région propose, également, de rééchelonner les dettes envers la CNSS, délivrer les attestations de soumission aux marchés publics exceptionnellement pour trois années, assouplir les procédures communales pour dynamiser l'activité commerciale et instaurer un plan de soutien ou de sauvetage pour le secteur des cafés et restaurants.

Il est question aussi de structurer le secteur informel, appuyer le secteur structuré des TPME pour la formation entrepreneuriale, encourager la formation professionnelle des ouvriers, encourager l'industrie nationale et le produit fait Maroc, accélérer les procédures bancaires d'octroi de crédit et uniformiser les taux de la taxe sur les boissons et revenir à la déclaration annuelle au lieu de la déclaration trimestrielle.

Les assureurs annoncent une réduction sur la prime auto à partir de juin prochain



Les assureurs ont décidé d'offrir une réduction de plus de 500 millions de dirhams sur les primes d'assurance automobile, correspondant à un réajustement exceptionnel induit par la baisse de la sinistralité relative aux deux mois de confinement.

En effet, plus de deux semaines après avoir pris la décision de proroger les contrats d'assurance automobile arrivés à échéance entre le 20 mars et le 30 avril 2020, pour permettre aux assurés de les renouveler selon un délai exceptionnellement large fixé au 30 avril dernier, la Fédération marocaine des sociétés d'assurances et de réassurance (FMSAR) a annoncé que l'ensemble de ses membres « ont pris la décision de faire bénéficier leurs clients disposant d'une assurance automobile d'un rabais de prime ».

Cette réduction pourrait atteindre, « pour un contrat annuel, 30% de la portion de prime RC automobile et garanties annexes couvrant les deux mois de confinement », a-t-elle indiqué.

« Bien que l'impact de la baisse de la sinistralité ne puisse être évalué qu'à la clôture de l'exercice en

cours, les membres de la FMSAR ont décidé d'anticiper la mesure et en faire bénéficier l'ensemble de leurs assurés personnes physiques quelles que soient la nature et la catégorie de leurs véhicules », a souligné la FMSAR dans un communiqué rendu public mardi 12 mai dernier.

Soulignons que « ce rabais de



Les sociétés membres de la FMSAR offrent jusqu'à 30% de rabais au moment du renouvellement

prime sera octroyé au moment du renouvellement entre le 1er juin 2020 et le 31 mai 2021 à la seule condition que le véhicule ait été assuré pendant la durée du confinement », ont précisé les assureurs.

Il est à rappeler que la nouvelle disposition intervient après un ensemble de mesures prises par les entreprises d'assurances dans le but de faciliter le quotidien de la clientèle et d'alléger leurs charges financières face à la crise sanitaire induite par le nouveau coronavirus (Covid-19).

Parmi les mesures les plus significatives prises par la Fédération marocaine des sociétés d'assurances et de réassurance : la contribution massive des entreprises d'assurances directement et/ou indirectement via les groupes auxquels elles appartiennent au Fonds Covid-19 créé par Sa Majesté le Roi ; la prise en charge des intérêts des prêts accordés par les banques aux auto-entrepreneurs et la couverture par les assurances Santé des soins liés au Covid-19 bien que les pandémies soient exclues par les contrats.

« L'ensemble de ces mesures placent le secteur de l'assurance

parmi ceux qui contribuent fortement à l'effort collectif pour surmonter cette crise sans précédent », a relevé la Fédération qui en énumère d'autres dans son communiqué.

A savoir : la couverture par les contrats Accidents du travail du télétravail (lorsqu'il est autorisé par l'employeur à l'exclusion des accidents ménagers) ; l'accord pour que les assurances décès-emprunteur suivent le même sort que les moratoires sur les crédits offerts par les banques et la prise en charge par les sociétés d'assistance des frais d'inhumation de nos ressortissants bloqués à l'étranger même dans le cas où les pandémies sont exclues des contrats.

Sans oublier l'activation de lignes de crédits à taux bonifiés par les entreprises d'assurances au profit de leurs agents généraux et des courtiers d'assurance visant à couvrir l'équivalent de trois mois de frais généraux.

A toutes ces mesures, s'ajoutent évidemment les initiatives propres à chacune des entreprises membres, a également souligné la FMSAR de même source.

Alain Bouithy

La deuxième opération de soutien aux ménages du secteur informel démarre ce jeudi

Une deuxième opération de soutien aux ménages du secteur informel ayant perdu leurs revenus du fait de l'état d'urgence sanitaire, débutera ce jeudi 14 mai, dans la continuité de l'élan de solidarité nationale en cette période de pandémie, a annoncé le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Les aides financières provisoires apportées par le Fonds Covid-19, créé sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, pour soutenir ces ménages ont, à ce jour, été versées à 3,9 millions de ménages sur

4,3 millions éligibles, a indiqué le ministère dans un communiqué, notant que cette opération qui se poursuit actuellement dans les zones rurales et enclavées prendra fin cette semaine et mobilisera une enveloppe globale de près de 4,2 milliards de dirhams (MDH).

La deuxième opération de soutien se basera sur les déclarations déjà enregistrées et tiendra compte des contrôles effectués par l'administration, a souligné la même source, relevant que la procédure de retrait des aides est identique à celle de la première

Bank of Africa lance un crédit sans intérêt au profit des auto-entrepreneurs

Bank of Africa (BOA) a annoncé, lundi, le lancement d'un crédit sans intérêt au profit des auto-entrepreneurs en difficulté en vue de les aider à surmonter les difficultés engendrées par la crise sanitaire du Covid-19.

En application des mesures de soutien définies par le gouvernement en faveur des auto-entrepreneurs (AE) pour faire face aux conséquences de la pandémie, BOA lance le "Crédit auto-entrepreneurs Covid-19" qui est un crédit amortissable à échéance constante, destiné aux clients AE pour faire

face aux charges nécessaires ne pouvant pas être différées, telles que la rémunération de l'auto-entrepreneur, les loyers et les achats nécessaires, a indiqué le groupe bancaire dans un communiqué.

Le "Crédit auto-entrepreneurs Covid-19" sans intérêt et d'un montant maximum de 15.000 dirhams (l'équivalent de 3 mois de chiffre d'affaires calculés sur la base de la dernière déclaration fiscale) est remboursable sur une période pouvant aller jusqu'à 3 ans dont un délai de grâce d'une année, a précisé la même source.

Les unités de production reprennent leurs activités industrielles à Tanger

Alors que quelques unités de production à Tanger avaient continué à travailler dans le respect total des règles de sécurité sanitaire, d'autres reprennent partiellement leur exploitation dans le but de relancer l'activité industrielle et préparer la sortie

de crise.

Selon un communiqué conjoint de l'Association de la zone industrielle de Tanger (AZIT), la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement (AMITH) - Nord et l'Association des investisseurs de la zone franche d'exportation de Tanger (AIZ-FET), les responsables de ces usines, conscients du risque important de contamination, ont pris toutes les mesures afin de garantir l'hygiène et la sécurité sanitaire à leur personnel et ce, sous le contrôle strict des autorités marocaines.

Une check-list Covid-19 a été rédigée par les ministères concernés pour évaluer de manière rigoureuse les usines aptes à fonctionner, de manière à ce qu'aucune usine ne puisse travailler sans une autorisation validée à différents niveaux et attribuée en fin de parcours par l'autorité de la région, a rappelé le communiqué, affirmant que toutes les unités industrielles de Tanger sont donc passées par ces différentes étapes exigées par les autorités compétentes, rapporte la MAP.

Par ailleurs, quelques secteurs industriels tels que la confection, l'agro-alimentaire, le câblage et l'automobile sont soumis à des mesures complémentaires élaborées par la wilaya de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, notamment la réduction des deux tiers des effectifs des usines et leur répartition à part égale sur trois shifts, le respect du ratio d'un ouvrier par 5 mètres carrés dans les aires de travail, l'installation de caméras à infra-rouges pour relever la température à l'entrée des usines, la présence permanente du médecin du travail sur les lieux de travail, la mise en place de mesures de distanciation dans les locaux sociaux et dans les véhicules de transport du personnel, outre la désinfection quotidienne des véhicules de transport et des lieux de travail, ainsi que la mise à la disposition du personnel de masques et de gel hydroalcoolique.

Un contrôle continu est assuré par les autorités compétentes et le non-respect d'une seule des conditions précitées peut déboucher sur le retrait de l'autorisation, a fait savoir la même source, notant, en outre, que la wilaya de la région a procédé au préalable au tri en



amont de l'ensemble du personnel sur la base de son lieu d'habitation afin d'éviter toute contamination venant d'un éventuel foyer de contamination vers le lieu de travail. Des cas sporadiques d'infection au Covid-19 peuvent néanmoins survenir dans les usines malgré l'application stricte des règles sanitaires, le lieu premier de contamination étant à chaque fois le quartier d'habitation, a ajouté le communiqué, expliquant que les cas survenus dans les quelques uni-

tés industrielles de Tanger ne dérogent pas à cette règle.

Tout en assurant que les responsables des unités industrielles mettent tout en œuvre pour garantir la sécurité sanitaire de leurs employés et contribuer à la reprise économique et à la préservation des emplois, les industriels tangérois s'engagent à maintenir une extrême vigilance et à déployer les pratiques les plus adaptées au sein de leurs unités industrielles, a conclu le communiqué.

“ Une check-list Covid-19 a été rédigée par les ministères concernés pour évaluer de manière rigoureuse les usines aptes à fonctionner ”

La solution "Attaissir", meilleure initiative innovante de la région MENA

La solution digitale de la filière sucrière "Attaissir" a été choisie lors d'un webinar de la FAO, comme meilleure initiative innovante pour la protection des agriculteurs et des groupes vulnérables contre la pandémie du coronavirus (Covid-19) dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (MENA), indique l'Agence de développement agricole (ADA).

"Attaissir" consiste en la digitalisation complète des opérations entreprises par les intervenants de l'amont agricole, explique l'ADA dans un communiqué, précisant que ce projet a été choisi parmi 7 autres projets de la région par les participants à ce webinar organisé le 30 avril dernier et consacré aux initiatives et projets innovants comme outils de protection des agriculteurs contre le Covid-19 dans la région

MENA, rapporte la MAP.

Il est développé par Cosumar en tant qu'agrégateur de 80.000 agriculteurs dans le cadre du Plan Maroc Vert, en assurant pleinement son rôle dans le transfert des technologies envers ses agrégés dans le cadre du partenariat gagnant-gagnant qui caractérise l'agrégation agricole, fait savoir le communiqué.

Durant de la crise sanitaire actuelle, les fonctionnalités de cette solution digitale qui assure également le suivi à distance d'un parc de plus de 2.000 machines agricoles reliées par GPS, ont été pleinement exploitées pour l'application de la stratégie de lutte contre le Covid-19 mise en place par Cosumar en vue de minimiser les risques de contamination et res-

pecter strictement la distanciation sociale, souligne la même source.

Toutes les opérations de programmation de l'arrachage des plantes sucrières, encodage automatique des parcelles, affectation des machines agricoles, transport et livraison des plantes sucrières jusqu'au paiement par virement bancaire des agriculteurs sont réalisées à distance par le système, ajoute l'ADA.

Elaboré en partenariat avec des sociétés marocaines dont une start-up, le projet "Attaissir" gère plusieurs parties prenantes, notamment les agriculteurs agrégés, les conseillers agricoles, les transporteurs, les distributeurs d'intrants et les prestataires de services qui sont munis de cartes d'accès et reliés au système central de supervision installé dans les sucreries

de Cosumar.

Au vu de la situation exceptionnelle due au Covid-19, Cosumar, fortement engagé envers ses partenaires, continue à déployer ses efforts pour l'approvisionnement régulier du marché national en sucre ainsi que pour le déroulement de la campagne sucrière en cours dans les meilleures conditions de sécurité de l'ensemble des intervenants de son écosystème.

L'ADA compte s'inspirer du projet "Attaissir" pour accompagner d'autres projets d'agrégation à la transformation digitale afin de permettre aux petits agriculteurs agrégés de bénéficier de la digitalisation agricole qui occupe une place prépondérante dans la nouvelle stratégie du secteur agricole "GENERATION GREEN" 2020-2030.



Le monde entier prêt à vibrer pour le "Fussball"



Le "Fussball" allemand vient contenter les fous de foot: faute de championnats nationaux, les supporters du monde entier vont se rabattre samedi sur la reprise de la Bundesliga, subitement propulsée en "Une" des médias sportifs qui suivront ce retour au terrain par procura-

tion. Même au Brésil, pays de Neymar et Pelé, on se met à l'allemand. "L'attente est bientôt terminée. Samedi, le ballon va rouler à nouveau sur les pelouses d'Allemagne. Et le match d'ouverture (Dortmund-Schalke) ne pourrait pas être plus emblématique", lit-on en "Une" du site internet de la chaîne câblée Fox Sports, détentrice des droits de la Bundesliga.

Le groupe Globo, plus grand conglomérat médiatique du pays, a beau de son côté ne pas disposer des droits de diffusion, son site Globoesporte.com fait la part belle à la fameuse "Bull" à quelques jours de la reprise, avec en tête d'affiche lundi des entretiens avec quatre joueurs brésiliens évoluant en Allemagne.

Tout autour du globe, ces pensionnaires du championnat allemand vont bénéficier d'un gros coup de projecteur, quand bien même cette compétition reste, à bien des en-

droits, moins populaire que la Premier League anglaise ou la Liga espagnole de Lionel Messi.

Ce sera le cas en Inde. "J'attends désespérément que la Bundesliga démarre ce week-end. Je suis assoiffé de football en direct dans cette période de confinement", s'exclame Amjad Rehan Ibrahim, étudiant à l'université de Delhi.

Dans toute l'Asie, les diffuseurs seront au rendez-vous, comme au Japon, où le détenteur de droits Sky Perfect offrira gratuitement deux matches samedi en guise de cadeau de reprise. En Europe aussi, de nombreuses chaînes vont renforcer leur offre en profitant des cases laissées vides dans la grille par l'arrêt des autres compétitions en raison de la pandémie de coronavirus.

"Je peux vous garantir que depuis 20 ans, je n'ai jamais ressenti cet intérêt pour la Bundesliga. Habituellement, les gens s'en tiennent au Bayern Munich, à Dortmund, voire au Bayer Leverkusen et rien d'autre. Maintenant, les gens attendent aussi le Fortuna Düsseldorf, Paderborn... C'est fou", lance Adolfo Barbero, commentateur sur la chaîne espagnole Movistar+ et spécialiste de la Bundesliga.

En Amérique latine, les attentes sont simi-

lares. "Je pense que (les fans) regarderont tous les matches quelle que soit l'équipe qui joue, car ceux d'entre nous qui aiment ce sport veulent voir du bon football, et s'il y a une ligue qui produit généralement du spectacle, c'est la ligue allemande", promet Daniel Alberto Brailovsky, consultant de Fox Sports au Mexique.

Et pour ces médias spécialisés privés de ballon rond et donc de revenus, c'est aussi un soulagement. "Pour ceux d'entre nous qui vivent du football parce que c'est notre travail, le fait qu'il n'y ait pas d'activité nous affecte plus que tout. Un week-end sans football, c'est vraiment très compliqué", remarque Emilio Fernando Alonso, reporter mexicain réputé qui travaille pour la chaîne ESPN.

Par endroits, la reprise de la Bundesliga intéressera surtout dans la mesure où elle fera office de "crash-test" pour d'autres compétitions espérant marcher sur les pas de l'Allemagne.

En Chine par exemple, où les clubs allemands sont actifs pour s'adjuger de nouveaux fans mais loin de leurs homologues de la Premier League, c'est surtout l'aspect économique qui fait parler, avec en vue l'éventuelle reprise du championnat anglais.

En Italie, la décision allemande a été saluée avec enthousiasme. "Merkel, oui ! A notre tour", a ainsi titré le quotidien Corriere dello Sport jeudi dernier. Plus que pour le derby à venir entre Dortmund et Schalke, c'est donc assez logiquement pour le protocole médical mis en place en Allemagne que les médias sportifs italiens se passionnent.

"Ce sera un baromètre, la référence pour tout le reste (...) Si tout va bien, ce sera un grand succès, et s'il y a un gros problème, ce sera tout aussi retentissant", estime le commentateur espagnol Adolfo Barbero.

Le "Fussball" saura-t-il profiter de cette publicité temporaire pour s'affirmer aux yeux du monde ?

Pas sûr, selon Eric Fong, le rédacteur en chef de mediotiempo.com, l'un des sites internet mexicains spécialisés les plus visités. "Cela suscitera de la curiosité car ce sera la seule option pour le football en direct, mais il sera difficile pour la Bundesliga (de passionner au-delà) car au Mexique, elle est diffusée à la télévision payante", estime-t-il.

Le "Fussball" est prévenu: il dispose d'un temps limité pour marquer les esprits de ces "assoiffés" de foot.

Dernière ligne droite pour la reprise de la Liga, du Calcio et de la Premier League

Si la Bundesliga doit être samedi le premier championnat européen majeur à reprendre le fil de la saison 2019-2020, ses concurrents anglais, espagnol et italien espèrent bientôt l'imiter, même si l'équation reste compliquée entre craintes sanitaires des joueurs et précautions des gouvernements.

Lundi, le gouvernement britannique a autorisé la reprise des compétitions sportives à huis clos à partir de juin, à condition que l'épidémie de Covid-19 reste sous contrôle. Mais le projet "Restart" de la Premier League, qui devait permettre d'achever la saison d'ici fin juillet, a du plomb dans l'aile, comme l'a montré l'assemblée générale lundi.

Une majorité de clubs ne veut pas jouer les 92 matches restant dans un nombre restreint de stades, tel que voulu par la PL pour limiter les déplacements et profiter des enceintes les plus adaptées à la distanciation sociale.

"Evidemment, tous les clubs préféreraient jouer à domicile si c'est possible, mais nous devons prendre en compte ce que nous disent les autorités", a expliqué le patron de la Premier League, Richard Masters.

Il faudra aussi convaincre joueurs et entraîneurs dont beaucoup ont déjà exprimé des craintes face à une éventuelle mise en quarantaine avant la reprise.

Signe que l'incertitude reste vive, les 20 clubs ont discuté lundi pour la première fois des conséquences d'un abandon définitif de la saison.

"C'est toujours notre objectif de terminer la saison, mais c'est important d'évoquer toutes les options", a expliqué M. Masters qui espère encore pouvoir faire voter officiellement la reprise lundi prochain.

En Espagne, où les clubs ont repris les entraînements individuels la semaine dernière, aucune date de reprise du championnat n'a encore été officiellement communiquée.

Javier Tebas, le patron de la Liga, qui a toujours exclu un arrêt définitif de la saison 2019-2020, a indiqué dimanche sur la chaîne Movistar qu'il "aimerai(t) que ce soit le 12 juin", même si la décision sera subordonnée aux mesures dictées par le gouvernement.

Selon le protocole de reprise prévu par La Liga, relayé par la presse espagnole, la compétition reprendra dans des stades à huis clos.

Une mesure qui fait presque l'unanimité dans le pays.

"Les gens ont besoin de leur dose de foot. Ils pensent que si ça marche pour le foot, ça va marcher pour tout", a résumé à l'AFP Adolfo Barbero, commentateur sportif pour Movistar+.

Tous les acteurs se réjouissent donc de la reprise. Enfin, presque: les joueurs d'Eibar ont communiqué début mai sur leur "peur" de reprendre, en pleine crainte d'une deuxième vague épidémique, alors que le pays vient d'entamer la "phase 1" du déconfinement.

"La voie est libre... à moitié", résume mardi le Corriere dello Sport. L'avis rendu lundi par le Comité technique et scientifique, qui conseille le gouvernement italien sur le redémarrage du pays après deux mois de confinement, a de facto ouvert la voie à une reprise des entraînements collectifs à partir du lundi 18 mai.

Mais le chemin "très étroit", dont parlait il y a 15 jours le ministre des Sports Vincenzo Spadafora, n'est pas soudainement devenu une autoroute et la question de la reprise des matches de Serie A, espérée autour de la mi-

juin par la Ligue et la fédération, n'a pas encore été abordée.

La décision pourrait être prise au plus haut niveau, par le Premier ministre Giuseppe Conte, qui doit recevoir prochainement les dirigeants du Calcio.

Mais il faudra quoi qu'il en soit que la phase de reprise des séances collectives se passe bien. Les clubs se savent à la merci d'un test positif qui impliquerait une mise en quarantaine de 15 jours pour l'ensemble du groupe.

A partir du 18 mai, les équipes doivent vivre dans une bulle, avec une sorte de mise au vert initiale de deux semaines durant laquelle les joueurs seront régulièrement testés.

Si la compétition n'est pas encore à l'ordre du jour, l'horizon s'est tout de même un peu éclairci et la plupart des acteurs sont prêts, y compris les stars étrangères qui avaient quitté l'Italie.

Cristiano Ronaldo est rentré à Turin le 4 mai et Zlatan Ibrahimovic a atterri lundi à Milan, où il va devoir observer 14 jours de quarantaine individuelle. A l'appel, ne manquent que Gonzalo Higuain et Adrien Rabiot.



Annulation des meetings de Rabat, Londres et Zurich

Calendrier chamboulé de la Ligue de diamant d'athlétisme

La finale de la Ligue de diamant à Zurich et les meetings de Londres et Rabat ont été annulés mardi en raison de la pandémie de Covid-19, alors que d'autres réunions du circuit majeur de l'athlétisme mondial ont été reprogrammées en septembre et octobre.

Aucun meeting de la Ligue de diamant, dont le coup d'envoi devait être donné le 17 avril à Doha (Qatar), ne pourra ainsi se dérouler avant la mi-août et chaque organisateur aura toute la latitude pour adapter son programme et la forme de ses compétitions, a annoncé mardi la Ligue dans un communiqué.

"La Ligue de diamant 2020 ne sera pas une

série d'événements structurés menant à une finale, comme c'était habituellement le cas. En raison des actuels écarts dans l'entraînement et les possibilités de voyager, il est impossible d'assurer des règles du jeu et un système de qualification équitables en 2020. Les athlètes ne gagneront donc pas de points en Ligue de diamant cette saison et il n'y aura pas une seule finale à 24 disciplines à Zurich comme prévu initialement. Chaque organisateur de réunion examinera et annoncera le format de sa compétition et les disciplines incluses deux mois avant la manifestation afin de pouvoir travailler avec les conditions en vigueur fixées par son gouvernement", a précisé la Ligue de diamant.

Trois réunions sont purement et simplement annulées: Rabat (le 31 mai), Londres (4 juillet) et la finale de Zurich (9-11 septembre) et le circuit devrait débuter le 14 août à Monaco, suivi des meetings de Gateshead (16 août) et de Stockholm (23 août).

D'autres meetings ont été reportés à septembre: Lausanne (le 2), Bruxelles (le 4), Paris (le 6), Rome/Naples (le 17) et Shanghai (le 19). Suivront, en octobre, Eugene (le 4), Doha (le 9) et un meeting en Chine (le 17), dans un lieu encore à déterminer.

Le meeting Ligue de diamant d'Oslo, qui aura lieu le 11 juin, a lui d'ores et déjà modifié son format pour se rapprocher d'une exhibition.

Rabiot ironise sur sa grève

Le milieu de terrain français de la Juventus Adrien Rabiot a réagi avec ironie mercredi sur Instagram à un article du quotidien italien La Stampa qui avait évoqué mardi la "grève personnelle" du joueur qui n'est pas encore rentré à Turin.

"Quand tu réalises que c'était ton dernier jour de... GREVE !", a écrit Rabiot sur Instagram, un message accompagné de deux emojis hilares et d'une photo de lui l'air mélancolique.

Il a peu après posté une nouvelle image, le dessin d'une petite fiole sur laquelle est écrit "Journaux-TV-Pressa, ne pas avaler".

Le premier message de Rabiot, parti s'installer sur la Côte d'Azur après le début du confinement en Italie, laisse penser qu'il devait être de retour mercredi à Turin, comme l'écrivait plusieurs médias français.

Depuis le 4 mai, les clubs du championnat d'Italie sont autorisés à organiser des séances d'entraînement individuelles. Celles-ci sont facultatives et l'ensemble des médias sportifs italiens estiment mercredi que Rabiot n'a techniquement enfreint aucune règle.

Contactée mardi par l'AFP, la Juventus n'a pas souhaité faire de commentaire.

La plupart des joueurs étrangers de Serie A sont désormais rentrés en Italie, comme Cristiano Ronaldo, revenu le 4 mai, ou Zlatan Ibrahimovic, de retour lundi à Milan.

A la Juventus, outre Rabiot, manque encore à l'appel Gonzalo Higuain, qui est en Argentine.

Mardi, La Stampa avait consacré un article au cas de Rabiot, écrivant que le Français était "resté dans sa villa sur la Côte d'Azur sans aucune justification ni autorisation".

Le quotidien affirmait également que le joueur entendait ainsi protester contre l'accord trouvé au sein du club piémontais sur une baisse des salaires afin de modérer l'impact de la pandémie de nouveau coronavirus sur ses finances.

"C'est pour ça que Rabiot continue sa grève personnelle", affirmait La Stampa.

Rabiot est arrivé en début de saison à la Juventus, libre à la fin de son contrat avec le Paris SG. Il a connu une saison difficile en Italie, avec beaucoup de prestations très neutres.



Congrès virtuel de la Fifa en septembre

Platini : Infantino devrait remettre son mandat



Le 70e Congrès de la Fifa, prévu initialement à Addis-Abeba se tiendra finalement de façon virtuelle "en ligne" le 18 septembre, a annoncé mardi l'instance de gouvernance mondiale du football.

Début mars, la Fifa avait annoncé que le congrès, prévu le 5 juin, était maintenu dans la capitale éthiopienne, mais reporté au 18 septembre 2020 en raison de la crise du coronavirus.

La Fifa a annoncé mardi que le congrès se tiendrait finalement "en ligne le 18 septembre". Il devrait être précédé d'une réunion du

Conseil, l'organe exécutif de l'instance, également en ligne.

Avant cela, une réunion de ce même Conseil, prévue le 20 mars mais qui avait dû être reportée en raison de la pandémie de coronavirus, doit être reprogrammée en juin-juillet et se tenir par visioconférence.

L'instance a également annoncé les nouvelles dates de plusieurs tournois internationaux, "sous réserve de l'évolution de la situation": la Coupe du monde féminine U-20 se tiendra au Costa Rica et au Panama du 20 janvier au 6 février 2021, avec maintien des critères d'éligibilité initialement fixés; la Coupe du monde féminine U-17 est prévue en Inde du 17 février au 7 mars 2021 et la Coupe du monde de futsal en Lituanie du 12 septembre au 3 octobre 2021.

Par ailleurs, le président de la Fifa, Gianni Infantino, arrivé à la tête de l'instance mondiale "par un habile concours de circonstances", devrait "remettre son mandat", estime son rival Michel Platini dans un entretien avec le magazine suisse L'Illustré publié mercredi.

Gianni Infantino et le procureur général suisse Michael Lauber "se croient intouchables et au-dessus des lois", estime le Français, écarté de la course à la présidence de la Fifa après avoir été suspendu par la fédération internationale pour un paiement controversé reçu de l'ex-patron du football mondial Sepp Blatter.

Selon des révélations récentes, MM. Infantino et Lauber ont eu une série de rendez-vous informels, un flou juridique qui soulève la question d'une potentielle collusion entre la Fifa et la justice.

"Je pense que Lauber a conscience qu'il a franchi la ligne rouge. Infantino, lui, devrait à mon sens remettre son mandat", juge Michel Platini. "Mais le problème, c'est qu'il est devenu président de la Fifa par un habile concours de circonstances, en opportuniste, sans avoir de légitimité particulière. Il va donc tout faire pour s'accrocher à son poste".

"Le fait que j'aie été victime d'un complot est pour moi une évidence", répète l'ancien président de l'UEFA, dont la suspension de quatre ans est arrivée à son terme en octobre dernier.

"En 2016, la présidence de la Fifa aurait dû me revenir à une très large majorité, tout le monde le sait", assure-t-il encore. "Il semble que Gianni Infantino ait habilement combiné, au début de l'été 2015, pour faire en sorte que je sois écarté de la course à la présidence de la Fifa, par des accords de circonstance passés en coulisses".

Cet entretien est publié le jour où la commission judiciaire de l'Assemblée fédérale suisse doit se prononcer sur l'ouverture d'une procédure de destitution du procureur Lauber, fragilisé par ses rencontres informelles avec M. Infantino.

Libé Ramadan

Les savants de l'Islam

Jabir Ibn Hayyan

Le précurseur de la nomenclature des substances



Jâbir ibn Hayyân al-Bâriqi al-Azdi, né en 721 à Tus, Khorassan, en Iran - mort en 815 à Koufa en Irak, de son nom complet Abu Musa Jâbir ibn Hayyân Al-Azdi, était un alchimiste musulman d'origine yéménite, issu de la tribu al-Bâriqi al-Azdi.

Jâbir est fils d'un alchimiste et pharmacien arabe émigré du Yémen. Jeune homme, Jâbir fut envoyé à Bagdad pour étudier le Coran et les mathématiques. Il devient ensuite le disciple du célèbre sixième imam chiite Jafar as-Sâdiq.

Ses livres influencèrent nettement les alchimistes européens et justififièrent leur quête de la pierre philosophale, Lapis Philosophicus. On lui attribue la paternité d'un grand nombre d'équipements de laboratoire de chimie et de procédés maintenant courants ainsi que la découverte de substances chimiques, tels que l'acide chlorhydrique et l'acide nitrique, la distillation et la cristallisation, qui devinrent les fondements de la chimie et du génie chimique modernes.

Travaux alchimiques

Jâbir a écrit plus de cent traités sur des sujets variés, dont 22 concernent l'alchimie. Ferme bâtis sur des observations expérimentales, ses livres donnent une systématisation des procédés chimiques fondamentaux utilisés par les alchimistes, tels que la cristallisation, la distillation, la calcination, la sublimation et l'évaporation. Ils constituent donc un grand pas dans la transformation de la chimie d'un art occulte en une discipline scientifique. En particulier, Jâbir devine que des quantités finies de différentes substances sont mises en œuvre au cours des réactions chimiques, devançant ainsi de presque un millénaire les principes de la chimie moderne et notamment de la loi des proportions définies découverte par Joseph Louis Proust en 1794.

On lui attribue également l'invention et le développement de plusieurs équipements

de laboratoire toujours en usage à l'heure actuelle, tels que l'alambic, qui permet d'effectuer des distillations de manière plus sûre, plus aisée et plus efficace. En distillant des sels en présence d'acide sulfurique, Jâbir découvrit l'acide chlorhydrique (à partir de chlorure de sodium) et l'acide nitrique (à partir de salpêtre). En mélangeant les deux, il inventa l'eau régale, qui est l'un des seuls réactifs chimiques qui permette de dissoudre l'or. Au-delà de ses applications pour l'extraction et la purification de l'or, cette invention fit à la fois le bonheur et le désespoir des alchimistes pendant le millénaire suivant. On lui attribue également la découverte de l'acide citrique (à la base de l'acidité du citron), de l'acide acétique (à partir de vinaigre) et de l'acide tartrique (à partir de résidus de vinification).

Jâbir appliqua ses connaissances à l'amélioration de nombreux procédés de fabrication, parmi lesquels la fabrication de l'acier et de divers métaux, la prévention de la rouille, la dorure, la teinture des vêtements, le tannage du cuir, ainsi que l'analyse de pigments. Il développa l'utilisation du dioxyde de manganèse (MnO₂) dans la fabrication du verre afin de compenser les teintes vertes produites par le fer, procédé encore employé de nos jours. Il remarqua que l'ébullition du vin produit une vapeur inflammable, ouvrant ainsi la voie à la découverte de l'éthanol par Al-Razi.

Il proposa également une nomenclature des substances, qui peut être vue comme posant les bases de la classification moderne des éléments. Il proposa de séparer les substances en trois catégories : «sprits», qui se vaporisent sous l'effet de la chaleur comme le camphre, l'arsenic ou le chlorure d'ammonium; les «métaux» comme l'or, le plomb, le cuivre et le fer et les «pierres» qui peuvent être broyées sous forme de poudre.

Au cours du Moyen Âge, ses traités d'al-

chimie furent traduits en latin et devinrent les textes de référence des alchimistes européens. Parmi ceux-ci on peut citer le Kitab al-Kimya (« Livre de la composition de l'alchimie »), traduit par Robert de Chester en 1144, et le Kitab al-Sab'een (« Les 70 livres »), traduit par Gérard de Crémone (avant 1187). Berthelot traduisit certains de ses livres connus sous les titres de «Livre du Royaume», «Livre de l'Équilibre», «Livre de Mercure Oriental». Certains termes techniques introduits par Jâbir passèrent dans les langues européennes et devinrent des mots courants du vocabulaire scientifique, comme al kali (alcalin).

Jâbir devint alchimiste à la cour du calife Haroun al-Rashid. Son intérêt pour l'alchimie fut très inspiré par son maître Ja'far al-Sâdiq, qui était un homme très instruit et l'une des plus hautes autorités dans le domaine des sciences ésotériques. Jâbir fut lui-même surnommé « al-Sufa », ce qui indique qu'il appartenait à une branche mystique et ascétique de l'Islam. Il écrivit le Kitab al-Zuhra (« Livre de Vénus », le Noble art de l'alchimie) pour Haroun al-Rashid. Il écrit dans son « Livre des Pierres » que « le but est de désarçonner et d'induire en erreur tous sauf ceux aimés de Dieu et qu'il destine au savoir. » Ses travaux étaient délibérément écrits suivant un code ésotérique, de manière que seuls ceux ayant été initiés dans son école d'alchimie puissent les comprendre. Il est donc très difficile pour le lecteur moderne de discerner quels aspects de ses écrits doivent être compris comme des symboles (et d'en démêler la signification) et lesquels peuvent être compris littéralement.

Le but de ses travaux alchimiques de Jâbir concernait la création artificielle de la vie. Ses recherches étaient fondées théoriquement sur une numérogie élaborée liée aux systèmes pythagoricien et néoplatonicien. La nature et les propriétés des éléments

étaient définies aux travers de nombres assignés en fonction des consonnes arabes présentes dans leurs noms.

Jâbir ajouta quatre propriétés à la physique d'Aristote : le chaud, le froid, le sec et l'humide. Chaque élément de la physique d'Aristote était caractérisé par ces propriétés : le Feu était chaud et sec, l'Eau froide et humide, la Terre froide et sèche et l'Air chaud et humide. Dans les métaux, deux de ces propriétés étaient intérieures et deux extérieures. Par exemple, le plomb était froid et sec, et l'or chaud et humide. D'après la théorie de Jâbir, il devrait être possible en réarrangeant les propriétés d'un métal d'en créer un nouveau. Cette théorie fut à l'origine de la recherche de l'al-iksir, l'élixir indéfinissable qui aurait rendu cette transformation possible, équivalent de la pierre philosophale dans l'alchimie européenne.

Les travaux de Jâbir concernèrent également la médecine et l'astronomie. Malheureusement, un petit nombre seulement de ses livres ont été édités et publiés.

Les écrits de Jâbir peuvent être classés en quatre catégories :

- Les 112 Livres dédiés aux vizirs et au calife Haroun al-Rashid, descendants des prêtres afghans gardiens des lieux saints bouddhistes. Ils incluent la version arabe de la célèbre « Table d'émeraude », un ancien texte hermétique appartenant à l'alchimie « spirituelle ». Ce texte a été traduit en latin et publié un grand nombre de fois au Moyen Âge.

- Les 70 Livres, dont la plupart furent traduits en latin au cours du Moyen Âge.

- Les 10 Livres de Rectification, qui contiennent la biographie d'«alchimistes» parmi lesquels Pythagore, Socrate, Platon et Aristote.

- Le 4^e groupe, dont notamment les Livres de l'Équilibre, qui contiennent sa théorie sur l'équilibre dans la nature.

La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable
de représenter une espèce
d'emprisonnement par une
autre que de représenter n'importe quelle
chose qui existe réellement par quelque
chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

Le livre

Il hésita :

– Mais je ne puis pas vous approuver.

Il baissa son feutre sur le front et partit d'un pas rapide. Rieux le vit entrer dans l'hôtel où habitait Jean Tarrou.

Après un moment, le docteur secoua la tête. Le journaliste avait raison dans son impatience de bonheur. Mais avait-il raison quand il l'accusait ? « Vous vivez dans l'abstraction. » Était-ce vraiment l'abstraction que ces journées passées dans son hôpital où la peste mettait les bouchées doubles, portant à cinq cents le nombre moyen des victimes par semaine ? Oui, il y avait dans le malheur une part d'abstraction et d'irréalité. Mais quand l'abstraction se met à vous tuer, il faut bien s'occuper de l'abstraction. Et Rieux savait seulement que ce n'était pas le plus facile. Ce n'était pas facile, par exemple, de diriger cet hôpital auxiliaire (il y en avait maintenant trois) dont il était chargé. Il avait fait aménager dans une pièce, donnant sur la salle de consultations, une chambre de réception. Le sol creusé formait un lac d'eau crénelée au centre duquel se trouvait un îlot de briques. Le malade était transporté sur son îlot, déshabillé rapidement et ses vêtements tombaient dans l'eau. Lavé, séché, recouvert de la chemise rugueuse de l'hôpital, il passait aux mains de Rieux, puis on le transportait dans l'une des salles. On avait été obligé d'utiliser les préaux d'une école qui contenait maintenant, et en tout, cinq cents lits dont la presque totalité était occupée. Après la réception du matin qu'il dirigeait lui-même, les malades vaccinés, les bubons incisés, Rieux vérifiait encore les statistiques, et retournait à ses consultations de l'après-midi. Dans la soirée enfin, il faisait ses visites et rentrait tard dans la nuit. La nuit précédente, sa mère avait remarqué, en lui tendant un télégramme de Mme Rieux jeune, que les mains du docteur tremblaient.

– Oui, disait-il, mais en persévérant, je serai moins nerveux.

Il était vigoureux et résistant. En fait, il n'était pas encore fatigué. Mais ses visites, par exemple, lui devenaient insupportables. Diagnostiquer la fièvre épidémique revenait à faire enlever rapidement le malade. Alors commençaient l'abstraction et la difficulté en effet, car la famille du malade savait qu'elle ne verrait plus ce dernier que guéri ou mort « Pitié, docteur ! » disait Mme Loret, la mère de la femme de chambre qui travaillait à l'hôtel de Tarrou. Que signifiait cela ? Bien entendu, il avait pitié. Mais cela ne faisait avancer personne. Il fallait téléphoner. Bientôt le timbre de l'ambulance résonnait. Les voisins, au début, ouvraient leurs fenêtres et regardaient. Plus tard, ils les fermaient avec précipitation. Alors commençaient les luttas, les larmes, la persuasion, l'abstraction en somme. Dans ces appartements surchauffés par la fièvre et l'angoisse, des scènes de folie se déroulaient. Mais le malade était emmené. Rieux pouvait partir.

Les premières fois, il s'était borné à téléphoner et à courir vers d'autres malades,



sans attendre l'ambulance. Mais les parents avaient alors fermé leur porte, préférant la tête-à-tête avec la peste à une séparation dont ils connaissaient maintenant l'issue. Cris, injonctions, interventions de la police, et, plus tard, de la force armée, le malade était pris d'assaut. Pendant les premières semaines, Rieux avait été obligé de rester jusqu'à l'arrivée de l'ambulance. Ensuite, quand chaque médecin fut accompagné dans ses tournées par un inspecteur volontaire, Rieux put courir d'un malade à l'autre. Mais dans les commencements, tous les soirs furent comme ce soir où, entré chez Mme Loret, dans un petit appartement décoré d'éventails et de fleurs artificielles, il fut reçu par la mère qui lui dit avec un sourire mal dessiné :

– J'espère bien que ce n'est pas la fièvre dont tout le monde parle.

Et lui, relevant drap et chemise, contemplant en silence les taches rouges sur le ventre et les cuisses, l'enflure des ganglions. La mère regardait entre les jambes de sa fille et criait, sans pouvoir se dominer. Tous les soirs des mères hurlaient ainsi, avec un air abstrait, devant des ventres offerts avec tous leurs signes mortels, tous les soirs des bras s'agrippaient à ceux de Rieux, des paroles inutiles, des promesses et des pleurs se précipitaient, tous les soirs des timbres d'ambulance déclenchaient des crises aussi vaines que toute douleur. Et au bout de cette longue suite de soirs toujours semblables, Rieux ne pouvait espérer rien d'autre qu'une longue suite de scènes pareilles, indéfiniment renouvelées. Oui, la peste, comme l'abstraction, était monotone. Une seule chose peut-être changeait et c'était Rieux lui-même. Il le sentait ce soir-là, au pied du monument à la République, conscient seulement de la difficile

indifférence qui commençait à l'emplier, regardant toujours la porte d'hôtel où Rambert avait disparu.

Au bout de ces semaines harassantes, après tous ces crépuscules où la ville se désversait dans les rues pour y tourner en rond, Rieux comprenait qu'il n'avait plus à se défendre contre la pitié. On se fatigue de la pitié quand la pitié est inutile. Et dans la sensation de ce cœur fermé lentement sur lui-même, le docteur trouvait le seul soulagement de ces journées écrasantes. Il savait que sa tâche en serait facilitée. C'est pourquoi il s'en réjouissait. Lorsque sa mère, le recevant à deux heures du matin, s'affligeait du regard vide qu'il posait sur elle, elle déplorait précisément le seul adoucissement que Rieux pût alors recevoir. Pour lutter contre l'abstraction, il faut un peu lui ressembler. Mais comment cela pouvait-il être sensible à Rambert ? L'abstraction pour Rambert était tout ce qui s'opposait à son bonheur. Et à la vérité, Rieux savait que le journaliste avait raison, dans un certain sens. Mais il savait aussi qu'il arrive que l'abstraction se montre plus forte que le bonheur et qu'il faut alors, et seulement, en tenir compte. C'est ce qui devait arriver à Rambert et le docteur put l'apprendre dans le détail par des confidences que Rambert lui fit ultérieurement. Il put ainsi suivre, et sur un nouveau plan, cette espèce de lutte mornes entre le bonheur de chaque homme et les abstractions de la peste, qui constituait toute la vie de notre cité pendant cette longue période.

Mais là où les uns voyaient l'abstraction, d'autres voyaient la vérité. La fin du premier mois de peste fut assombrie en effet par une recrudescence marquée de l'épidémie et un prêche véhément du père Paneloux, le jésuite qui avait assisté le vieux

Michel au début de sa maladie. Le père Paneloux s'était déjà distingué par des collaborations fréquentes au bulletin de la Société géographique d'Oran, où ses reconstitutions épigraphiques faisaient autorité. Mais il avait gagné une audience plus étendue que celle d'un spécialiste en faisant une série de conférences sur l'individualisme moderne. Il s'y était fait le défenseur chaleureux d'un christianisme exigeant, également éloigné du libertinage moderne et de l'obscurantisme des siècles passés. À cette occasion, il n'avait pas marchandé de dures vérités à son auditoire. De là, sa réputation.

Or, vers la fin de ce mois, les autorités ecclésiastiques de notre ville décidèrent de lutter contre la peste par leurs propres moyens, en organisant une semaine de prières collectives. Ces manifestations de la piété publique devaient se terminer le dimanche par une messe solennelle placée sous l'invocation de saint Roch, le saint pestiféré. À cette occasion, on avait demandé au père Paneloux de prendre la parole. Depuis une quinzaine de jours, celui-ci s'était arraché à ses travaux sur saint Augustin et l'Église africaine qui lui avaient conquis une place à part dans son ordre. D'une nature fougueuse et passionnée, il avait accepté avec résolution la mission dont on le chargeait. Longtemps avant ce prêche, on en parlait déjà en ville et il marqua, à sa manière, une date importante dans l'histoire de cette période.

La semaine fut suivie par un nombre public. Ce n'est pas qu'en temps ordinaire les habitants d'Oran soient particulièrement pieux. Le dimanche matin, par exemple, les bains de mer font une concurrence sérieuse à la messe. Ce n'était pas non plus qu'une subite conversion les eût illuminés. Mais, d'une part, la ville fermée et le port interdit, les bains n'étaient plus possibles, et, d'autre part, ils se trouvaient dans un état d'esprit bien particulier où, sans avoir admis au fond d'eux-mêmes les événements surprenants qui les frappaient, ils sentaient bien, évidemment, que quelque chose était changé. Beaucoup cependant espéraient toujours que l'épidémie allait s'arrêter et qu'ils seraient épargnés avec leur famille. En conséquence, ils ne se sentaient encore obligés à rien. La peste n'était pour eux qu'une visiteuse désagréable qui devait partir un jour puisqu'elle était venue. Effrayés, mais non désespérés, le moment n'était pas encore arrivé où la peste leur apparaissait comme la forme même de leur vie et où ils oublieraient l'existence que, jusqu'à elle, ils avaient pu mener. En somme, ils étaient dans l'attente.

À l'égard de la religion, comme de beaucoup d'autres problèmes, la peste leur avait donné une tournure d'esprit singulière, aussi éloignée de l'indifférence que de la passion et qu'on pouvait assez bien définir par le mot « objectivité ». La plupart de ceux qui suivirent la semaine de prières auraient fait leur, par exemple, le propos qu'un des fidèles devait tenir devant le docteur Rieux : « De toute façon, ça ne peut pas faire de mal. » Tarrou lui-même, après avoir noté dans ses carnets que les Chinois, en pareil cas, vont jouer du tambourin devant le génie de la peste, remarquait qu'il était absolument impossible de savoir si, en réalité, le tambourin se montrait plus efficace que les mesures prophylactiques. Il ajoutait seulement que, pour trancher la question, il eût fallu être renseigné sur l'existence d'un génie de la peste et que notre ignorance sur ce point stérilisait toutes les opinions qu'on pouvait avoir.

(A suivre)

Mosquée

La Grande Mosquée d'Alger

Emblème de l'architecture religieuse almoravide

La Grande Mosquée d'Alger (Jemaâ Kebir) fut construite par l'Almoravide Youssef Ibn Tachfin en 1097. Le minaret date de 1324 et fut construit par le sultan zianide de Tlemcen, Abu Tashfin.

La salle de prière, sans coupole centrale, est hypostyle; les piliers sont reliés par de grands arcs. Le mihrab est décoré de colonnes et de céramique. Le minaret est surmonté d'une hampe que traversent trois boules de cuivre. La galerie extérieure n'est pas d'origine. Elle a été ajoutée en 1836. Ses colonnes de marbre à chapiteaux décorés de motifs floraux proviennent de la mosquée Es Sayida qui s'élevait à la Place des Martyrs et que l'on jeta à bas en 1830. Plus récemment, on a recouvert les tuiles rouges de son toit de rouleaux d'étanchéité.

Elle est construite en pierre, brique, tuile, bois sur une charpente de bois. Le décor intérieur est fait de céramique et de bois.

La Grande Mosquée est située à la Rue de la Marine et elle est la plus ancienne mosquée d'Alger.

La Grande Mosquée d'Alger, la Grande Mosquée de Tlemcen et la Grande Mosquée de Nedroma sont les seuls monuments de la dynastie almoravide subsistant de nos jours.

Cette mosquée de plan arabe, emblématique de l'architecture religieuse almoravide, est la plus grande et la plus ancienne mos-



quée d'Alger. L'édifice rectangulaire est plus large que profond et couvert de doubles toitures en tuiles, comme toutes les mosquées almoravides. On accède à la cour par un portique conduisant à trois entrées percées dans le mur nord. La cour barlongue est entourée de portiques dont certains constituent le prolongement des nefs de la salle de prière. Celle-ci, également munie d'entrées latérales, est divisée en onze nefs perpendiculaires au mur qibli et en cinq travées. Les arcs polylobés parallèles au mihrab alternent avec des arcs outrepassés légèrement brisés

perpendiculaires à celui-ci, qui reposent sur des piliers rectangulaires et cruciformes.

À côté des arcs brisés que l'on trouve déjà dans les monuments antérieurs, les Almoravides ont consacré une large place dans leur décor à d'autres formes d'arcs. Ils développent au Maghreb l'arc polylobé, que les Andalous avaient utilisé à la Grande Mosquée de Cordoue, en le diversifiant; ils emploient des arcs à cinq, neuf et onze lobes, introduisant dans leurs édifices religieux une véritable hiérarchie des arcs qui sera retenue par leurs successeurs. La ro-

bustesse des piliers et l'élégance des arcs outrepassés donnent aux travées de la Grande Mosquée d'Alger une simplicité harmonieuse.

La nef centrale, plus large, est magnifiée par des arcs qui s'enrichissent de découpures en lobes circonscrits de galons entrelacés. Elle conduit au mihrab qui fut reconstruit. Flanqué de deux colonnettes spiralées et surmonté d'un arc en ogive décoré de stucs en relief, il est creusé d'une niche à fond plat à pans coupés. Il n'a malheureusement pas conservé son décor. De part et d'autre du mihrab, deux portes donnent accès à de petites pièces barlongues. L'une conserve encore son ingénieux système de rails au sol, qui permettait de mouvoir le minbar pourvu de roues de la réserve jusqu'à la salle de prière. Son minbar, conservé actuellement au Musée national des antiquités et des arts islamiques, est le plus ancien et le plus finement ciselé d'Algérie.

Dans l'angle nord-est subsiste Bab al-Jenina, avec ses différentes pièces de service réservées à l'imam, ainsi que le minaret. Sa position dans l'édifice est une particularité observée chez les Zianides. Son fût quadrangulaire s'achève par des merlons à degrés et un lanternon au profil similaire. Sa surface est animée de niches rectangulaires aux arcs polylobés aveugles et de céramiques bleues et blanches dues à une restauration d'époque coloniale.

Santé et bien-être

Alimentation intuitive : la nouvelle façon de mincir sans régime (1)



Ne plus compter les calories, ne rien s'interdire... l'alimentation intuitive s'affranchit des dictats mineur qui nous pourrissent la vie. Explication du processus qui conduit à reprendre le contrôle.

Envie de chocolat ? Au lieu de vous torturer l'esprit pour savoir si vous avez le droit (ou pas !) d'en manger parce qu'un diabolon dans votre cerveau vous dit que "ça va faire foirer ton régime", "c'est calorique", "tu te fais du mal"... Eh

bien, passez outre ces pensées parasites et savourez votre carré de Milka noisette ! Grosso modo, c'est ça l'alimentation intuitive, un concept qui invite à se déconditionner de la "mentalité régime" selon l'expression de Laura Thomas, docteure en nutrition et auteur de "Mangez comme vous aimez" (édition Larousse, à paraître le 20 mai 2020). Un livre réquisitoire contre les régimes qui "détraquent le métabolisme, font perdre les signaux innés de faim et satiété, entraînent des troubles alimentaires, sans oublier la honte, la culpabilité et l'anxiété quand le régime échoue inévitablement", argumente l'experte.

Pleine conscience : j'arrête de culpabiliser

Pour autant, l'alimentation intuitive, basée sur la pleine conscience et un certain bon sens, n'est pas un permis qui autorise à dévaliser le frigo au moindre bobo. Manger selon ses envies en faisant fi des dictats suppose tout un processus psychique qui amène à un changement d'état d'esprit, à un nouveau rapport à la nourriture et à son corps, plus simple, plus spontané, sans obsession, ni complexe. L'objectif étant de retrouver l'estime de soi, de faire confiance à son corps qui, intuitivement, sait ce qui est bon pour lui. Avant d'atteindre ce Graal mental,

il y a des étapes à franchir que Laura Thomas expose avec pédagogie dans son ouvrage. Et l'on comprend que le cheminement n'est pas évident quand on a 20 ou 30 ans de régimes derrière soi !

Je ne compte plus les calories

Laure Thomas raconte qu'elle voit défiler chaque jour dans son cabinet "des personnes qui passent leur journée à se soucier de ce qu'elles doivent manger, qui perdent un temps fou à se demander si leur salade de fruits est trop riche en sucre ou qui s'inquiètent de savoir si le régime paléo est meilleur que le végétarien, des personnes qui conçoivent des règles compliquées sur ce qu'elles doivent manger, quand et en quelle quantité, qui élaborent de savants calculs pour savoir combien de temps il leur faut se dépenser pour gagner un biscuit en fonction de ce qu'elles ont déjà avalé ce jour-là et de la quantité de glucides et de protéines qu'elles ont assimilés pendant les autres repas, des personnes qui consacrent énormément de temps, d'argent, d'énergie et de ressources précieuses à déterminer ce qu'elles vont manger, des personnes qui ont peur et qui s'inquiètent à ce propos". Et l'experte sait de quoi elle parle car elle aussi a souffert dans sa chair et a subi la pression sociale qui corsete les corps.

Recettes

Cookies avoine banane

Ingrédients

4 bananes
80 g de flocons d'avoine
1 cuillère à soupe de noix de coco râpée
Extrait de vanille liquide (quelques gouttes)
50 g de pépites de chocolat

Préparation

Préchauffer le four à 180°C.
Ecraser les bananes dans un saladier.
Ajouter les flocons d'avoine, la noix de coco, l'extrait de vanille et les pépites de chocolat.
À l'aide d'une cuillère (à thé par exemple), poser des boules de pâtes sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.
Cuire à 180°C pendant 15 minutes pour des cookies moelleux («chewy»), ou 20 minutes pour des cookies plus croustillants.



Biscuit façon crème brûlée



Ingrédients

Pour les biscuits :
90 g de beurre
70 g de cassonade
70 g de sucre
1 oeuf
1 cuillère à soupe d'extrait de vanille
280 g de farine
1 cuillère à café de maïzena
1 pincée de sel
Pour le glaçage :
225 g de fromage frais (type philadelphia)
80 g de cassonade
1 cuillère à café d'extrait de vanille

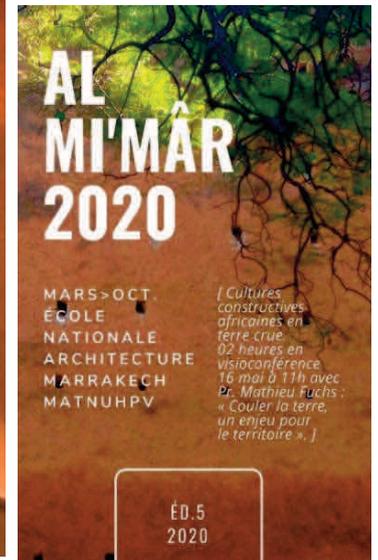
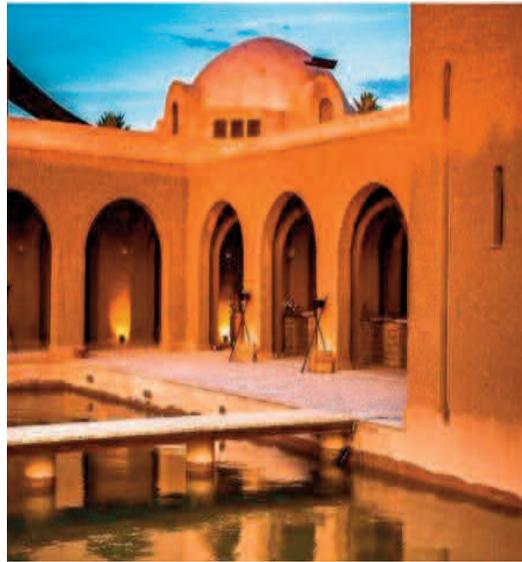
Préparation

Préparation des biscuits :
Préchauffer le four (180°C thermostat 6). Travailler le beurre et les sucres jusqu'à l'obtention d'une crème lisse.
Ajouter l'oeuf et la vanille, bien mélanger. La pâte est assez épaisse, la travailler à la main si besoin;
Incorporer la farine, la maïzena et le sel. Travailler la pâte jusqu'à l'obtention d'une préparation homogène.
Sur une plaque recouverte de papier cuisson, déposer des petites boules de pâtes et les aplatir avec les paumes.
Enfourner 10 minutes, les bords des biscuits doivent dorer légèrement.
Laisser les biscuits refroidir sur une grille.
Préparation du glaçage :
Battre le fromage frais avec une fourchette jusqu'à ce qu'il détende et devienne bien lisse.
Ajouter 60 g de sucre et la vanille et bien mélanger.
Badigeonner les biscuits de glaçage, saupoudrer de cassonade et faire caraméliser avec un chalumeau.

Nouvelle édition de Mi'mâr

L'ENA de Marrakech célèbre l'architecture en terre crue

Initialement prévue du 15 au 20 mars puis reportée à cause de la crise sanitaire liée au Covid-19, la cinquième édition du Mi'mâr, organisée par l'École Nationale d'Architecture de Marrakech (ENAM) en partenariat avec la région Marrakech-Safi sous le thème «cultures constructives africaines en terre crue», débutera samedi 16 et se prolongera jusqu'au mois d'octobre prochain grâce à une programmation à distance selon un calendrier d'interventions régulier. La cinquième édition du Mi'mâr aura pour particularité de célébrer l'architecture en terre crue à travers le riche patrimoine marocain et les créatives déclinaisons contemporaines qui sont en train d'émerger en Afrique, tout en rendant hommage aux savoir-faire des maâllems. L'initiative prise par l'ENAM découle de son souci d'accompagner la mise en œuvre de l'un des axes stratégiques de son Ministère de tutelle. Cette stratégie comprend à la fois la valorisation du patrimoine architectural et paysager, l'encouragement des cultures constructives écologiques et des pratiques éco-responsables ainsi que la promo-



tion de l'enseignement de la transition écologique dans les projets d'architecture et de paysage. Devenu un rendez-vous incontournable pour nombre de spécialistes grâce aux succès des éditions précédentes, Mi'mâr se veut une occasion qui favorise le dialogue constructif entre les différents acteurs de l'aménagement du territoire, l'objectif étant d'échanger sur les expériences réussies et de partager les bonnes pratiques pour avancer plus vite ensemble vers la nécessaire transition écologique et sociétale. Contacté au sujet de cet événement, Abdelghani Tayyibi, directeur de l'École Nationale d'Architecture de Marrakech, a précisé que l'événement revêt une importance particulière pour les spécialistes en la matière, car en plus du fait qu'il leur permet d'échanger et de se concerter à propos de questions concernant l'architecture et l'environnement, il offre aux étudiants de l'ENAM, en plus d'un complément de formation, une opportunité d'être au contact d'architectes et d'ingénieurs pour répondre à leur soif d'acquiescer savoir et savoir-faire. Un autre but de l'ENAM est que ses diplômés

participent au processus de sensibilisation de l'artisanat et de l'industrie à la thématique de l'écoresponsabilité dans leur rôle de maîtrise d'œuvre ou comme employés d'entreprises ou d'institutions. Un autre but qui revêt une importance fondamentale est celui de la sauvegarde, de la réhabilitation et de la transmission du riche patrimoine des formes et techniques traditionnelles. Concernant l'impact de la pandémie de Coronavirus sur l'organisation de Mi'mâr 05, Abdelghani Tayyibi se veut rassurant en mettant en avant le recours aux moyens de communication à distance, moyen qui a permis d'ailleurs aux étudiants de l'ENAM de poursuivre leurs programmes de manière normale et d'ajouter : « La crise sanitaire Covid-19 est une chance à saisir pour tracer un nouveau chemin indispensable au renouvellement des pratiques actuelles. Cette crise est mondiale, elle révèle les limites d'un modèle de développement tourné exclusivement vers les concentrations urbaines excessives, en terme de populations et de richesses dans les milieux urbains. De ce l'occasion pour tirer des leçons et identifier de nou-

velles opportunités pour un modèle plus sobre et plus éco-responsable ? Le confinement quoique court atteste déjà à travers des exemples le regain possible sur l'environnement et l'intérêt de l'action de l'homme sur la durabilité de notre écosystème et la réversibilité par rapport à des choix non judicieux et leurs conséquences. Comment devons-nous planifier et bâtir un présent et un avenir meilleurs en impliquant d'autres paramètres que la relance de l'économie. Nous avons un rôle important à jouer pour questionner les modes de construction. Une économie mondiale plus sobre sur la question énergétique est possible. » Avant la conférence inaugurale de samedi 16 mai prévue à 11h, Tayyibi Abdelghani et Dominique Gauzin-Müller introduiront l'édition 5 d'Al Mi'mâr et sa thématique. D'autres conférences seront régulièrement organisées les samedis de mai à octobre 2020, et plusieurs seront concentrées sur le tissu ancien de la Médina de Marrakech, sa valeur architecturale et sa restauration dans les règles de l'art.

Khalil Benmouya

Pas encore traduit, le nouveau Elena Ferrante déjà adapté en série par Netflix



Le nouveau roman de l'écrivaine italienne Elena Ferrante, «La vie mensongère des adultes», va être adapté en série télévisée, a annoncé mardi Netflix, alors que la publication de la traduction du livre n'est pas attendue avant septembre. La saga «L'Amie prodigieuse» (4 tomes), qui a fait la notoriété d'Elena Ferrante, a elle-même déjà été adaptée en série par la chaîne américaine HBO, en coproduction avec le réseau public italien Rai.

Fin avril, la chaîne câblée américaine a commandé une troisième saison de «My Brilliant Friend», le titre américain

de cette épopée qui s'est vendue à plus de 15 millions d'exemplaires dans le monde. «La vie mensongère des adultes» («La Vita bugiarda degli adulti») raconte le passage de Giovanna, l'héroïne, de l'enfance à l'adolescence durant les années 90 avec, de nouveau, comme décor la ville de Naples.

Netflix laisse entendre que la série sera tournée en Italie, dans la langue d'origine du livre. Le projet se fera en collaboration avec la société de production italienne Fandango, du producteur Domenico Procacci, qui a déjà travaillé sur l'adaptation de «L'Amie prodigieuse» à la télévision.

Le livre «La vie mensongère des adultes» est sorti début novembre en italien et doit être publié en 25 langues le 1er septembre, selon le communiqué de Netflix. Malgré le succès de sa saga «L'Amie prodigieuse», dont les quatre livres ont été publiés entre 2011 et 2014 en Italie, l'écrivaine Elena Ferrante ne s'est jamais dévoilée publiquement et demeure cachée derrière un nom d'emprunt. La piste jugée la plus sérieuse, mise au jour par le journaliste italien Claudio Gatti, mène à la traductrice romaine Anita Raja. La thèse n'a été ni confirmée, ni infirmée par l'éditeur italien d'Elena Ferrante, Edizioni E/O.

Accusé de racisme anti-Chinois, Bryan Adams s'excuse



Le rockeur canadien Bryan Adams a présenté ses excuses mardi après le tollé suscité par ses déclarations sur l'origine chinoise de la pandémie de coronavirus, qui a entraîné l'annulation de ses concerts. L'artiste a dénoncé dans des messages postés lundi sur Instagram et Twitter, l'annulation de ses concerts à venir au Royal Albert Hall de Londres: "merci à des p... de mangeurs de chauve-souris et vendeurs dans des marchés d'animaux qui créent le virus, cupidés bâtarde". "Le monde entier est sur pause, sans oublier les milliers (de personnes) qui ont souffert ou sont morts du virus", poursuit-il. "Mon message pour eux", a-t-il ajouté, est "devenez végétariens".

Mardi, le chanteur a présenté ses ex-

cuses sur Instagram à "tous ceux qui ont été offensés". "Je voulais juste pousser un coup de gueule sur l'horrible cruauté animale dans ces marchés, qui sont l'une des sources possibles du virus, et promouvoir le végétarisme", a-t-il expliqué. "J'ai de l'amour pour tout le monde", a assuré l'artiste.

Bryan Adams avait auparavant supprimé son message controversé sur Twitter, même s'il est resté visible sur Instagram. "C'est tellement irresponsable et tellement raciste", a déploré auprès de l'AFP Amy Go, responsable du Conseil national sino-canadien. "C'est une star canadienne et il alimente les flammes du racisme anti-chinois, en contribuant à la hausse des railleries haineuses et des at-

taques flagrantes (physiques) contre les personnes chinoises et asiatiques au Canada et partout dans le monde", a-t-elle ajouté. La responsable a évoqué plusieurs exemples récents au Canada, comme celui d'un homme de 92 ans poussé vers la sortie d'un magasin à Vancouver parce qu'il était d'origine chinoise. Une Canadienne d'origine chinoise a aussi reçu un coup de poing au visage alors qu'elle attendait son bus en centre-ville, à Vancouver également.

La ville chinoise de Wuhan (centre) a été identifiée comme le berceau du Covid-19, qui pourrait venir du marché spécialisé dans la vente en gros de fruits de mer et de poissons, où l'on vendait également des animaux sauvages.

Bouillon

de culture

Jerry Stiller

Le comédien américain Jerry Stiller, connu notamment pour la série "Seinfeld", est décédé de mort naturelle à l'âge de 92 ans, a annoncé lundi son fils, l'acteur Ben Stiller. Jerry Stiller et sa femme Anne Meara ont joué sur scène à Broadway et à la télévision dans les années 1960, écrivant et jouant des sketches comiques. Jerry Stiller est surtout connu aux États-Unis pour son rôle dans la série télévisée humoristique "Seinfeld", où il incarnait Frank, le père irascible de George Costanza, rôle qui lui a valu une nomination aux Emmy Awards en 1997. Il a joué dans la sitcom "The King of Queens" et est apparu aux côtés de son fils Ben dans les films "Zoolander". "Je suis triste d'annoncer que mon père, Jerry Stiller, est décédé de causes naturelles", a déclaré Ben Stiller dans un tweet. "Il était un très bon arrière-père et grand-père, et le mari le plus dévoué d'Anne depuis environ 62 ans". "Il nous manquera beaucoup. Je t'aime papa", a-t-il ajouté.



Edition virtuelle des "Ramadaniyat Ain Chock"



Les activités de la sixième édition des "Ramadaniyat Ain Chock" (Casablanca) ont débuté, lundi soir, par une exposition collective sur Internet, devenu le refuge de tous les événements artistiques et culturels en raison de la pandémie du nouveau coronavirus. L'exposition a mis à contribution un nombre de peintres et de calligraphes marocains, en partenariat avec l'association "L'art pour tous", en vue de répandre l'expression picturale et la culture de l'esthétisme. Tenu sous le signe "Je travaille à la maison pour me protéger et protéger mes voisins", à l'initiative de l'arrondissement d'Ain Chock, cette manifestation, qui se poursuit jusqu'au 22 mai, comporte une série d'activités artistiques virtuelles se rapportant, notamment, à l'art plastique, à la musique, à la calligraphie, à la poésie et au roman. Le programme prévoit, en outre, des conférences traitant de thématiques religieuses et

scientifiques, ainsi que des ateliers sur le théâtre et le cinéma. En dépit des conditions difficiles engendrées par la crise sanitaire, les organisateurs ont jugé opportun de tenir cette édition même en mode virtuel afin d'accompagner le citoyen en cette période de confinement, particulièrement pendant les veillées du mois sacré de Ramadan. Ce projet culturel alternatif a été pensé pour permettre à un public pluriel de profiter, même à distance, de contenus culturels diversifiés et de débats académiques sur des sujets intéressants un large audimat, ont encore expliqué les organisateurs.

Depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire au Maroc, le 20 mars dernier, les activités individuelles et collectives ont été suspendues et plusieurs institutions, centres, espaces publics et privés ont été fermés afin de limiter la propagation de la pandémie.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

PORTÉE	PARÉE VENTILÉE	PARTIE DE BRIDGE	VENUS AU MONDE	MORTELE	CONNU ROUGE POURPRE	POIVRÉS	DÉFÉR- ENCE
NASEAU				ÉGÉRIE	LETTRES DE TANGER		
VENGEAN- CE CORSE						CRACK PARTIE D'ALTO	
ÂGE IMPORT- ANT		CRISE DE LARMES					
TANGIBLE			TÊTE DE LOUP GOULOT		GAÏNE MAÎTRE CARRÉ		
DÉBUT DE GESTA- TION		MER SUPER- IEURE				ROMAINS SAVOIR- FAIRE	
GRAND OURS	LETTRES DE MILOS	LA COULEUR DU CIEL BRÏSE		ARRÊT			
					LETTRES DE BARTHES CHANCE	À LA MODE	CANOË
CHOISIE			CONSPUÉ	MUSA	A L'ENVERS: PRÊT-À- MONTER		
BALAI	FANFARE NAVIRE					OTAN SODIUM	
		ADVERBE CLAMAS LE BOUT DE LA LANGUE				POISSON OSSEUX RADIUM	
CAVALIER					LIT AFRICAIN SOMMAIRE		
PLEIN DE SOI				PARKA			

Solution mots flechés d'hier

RÉTRO- GRADE	O	CONFIAN- EN L'AVENIR	SYMBOLE DU NICKEL	DE BAS EN HAUT, TOUFFE	I	BILLOT	T	QUI EST PROPRE LA NUIT	N	SODIUM TRÈS COURT	ALLÉE BORDÉE D'ARBRES
CORRECT	B	ON	PÈRE MONAR- QUE	PE	IN	ARD					
ASPIRE	A	S	P	I	R	E	DRAME NIPPON CUBE	NO	EN ARRIÈRE SYMBOL DE LOUP	AR	
POMPE CENTIME	C	T	DÉMON- STRATIF	O	LANDIS	D	CARRÉ DE DAMES	C	A	S	E
SUICIDE	S	U	I	C	I	D	NON-DIT PHYSICIE ECLAIRÉ	TU	VALISE	V	
AUTOCLISE LETTRES DE CARMEN	R	M	E	SUPPLÉ- MENT DE FRAIS	I	APERÇU	V	U	DÉMON- STRATIF	C	E
GAI	G	A	I	SE PÉCHANE	D	E	B	O	R	D	E
ENTOÛLÉ EN TRANSÏE	N	S	SOUT DE CONDUIT	I	T	LETTRES DE LYON	L	N	PARTIE DU CORPS	R	P
ATTISE	A	T	T	I	S	E	ÉTÉINT AMI DÉVOUÉ	T	E	R	N
AVIVE FIN DE PARTIE	I	E	SENT LE FAUVE	P	NOTE	F	A	ARTICLE VIEUX PORTION DE COURSE	P	I	N
CRACK MÉTRAGE PERSONNE	T	O	US	CENTRE D'INTERGÉ PONNE LE CHOIX	P	O	L	E	ARTICLE APERÇU	L	A
ROULÉE	E	U	E	COMPTE DOUBLE	A	V	E	R	T	I	
	E	U	E	CHOÏSI	E	L	U	DURILLON	C	A	L

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Benteleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssefoui
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage -
Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

o.j.d. MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2					■					
3						■			■	
4			■							
5										
6		■		■					■	
7					■			■		
8			■					■		
9						■				
10										

HORIZONTELEMENT

- Frères-ennemis du matheux
- Etat du Golfe - Bizarre
- Protection - A rendre
- Cours d'eau - Grignote
- Mettre au courant
- L'intégralité
- Manque - Eclos - Brome
- Iridium - Parti marocain - Pierraille
- Sur l'ivoire - Bienséant
- Erotisme

VERTICALEMENT

- Joyaux
- Prétexte - Paré
- Vieux rayon - Précis - Période
- Cordillère d'Amérique - Porte grain
- Lance - Tombé du ciel
- Longueur jaune - Soldats d'échiquier
- Contient - Poiseuille
- Acquièrent à temps - Monarque
- Gagné - Règle - Ceinture nordique
- Base de toute industrie

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	O	S	T	E	N	S	I	B	L	E
2	R	O	U	T	I	E	R	■	I	N
3	N	U	■	O	E	D	E	M	E	■
4	E	L	A	N	C	E	■	A	N	D
5	M	E	■	N	E	N	N	I	■	I
6	E	V	O	E	■	T	O	S	S	E
7	N	E	T	■	S	A	M	■	I	R
8	T	■	I	N	T	I	M	I	T	E
9	A	R	T	■	A	R	E	N	E	S
10	L	I	E	R	R	E	■	O	S	E

Grilles de sudoku

Facile

5	1		7	8			3	9
		3			6		7	
			1	3			8	
9		8	4	1				
2							7	
			9	7	4		8	
	2		6	5				
6		9			8			
7	8		4	3		6	1	

Moyen

		4	2	8	7			
	9	7		6		8		
6				3				
							3	
	7	1	8	2	3	5	6	
	2							
				7				8
		2	4		6	1		
			1	5	6	9		

Difficile

		9	8	1				
8				3	9			
				5		4	7	
	7	4			6			
3			5				2	
		5			7	9		
9	1		5					
		3	2			8		
			8	6	5			

Expert

				3			2	
6			4		9			
	9					6	8	
5	9			2		3		
		7				2		
	2		8				5	9
9	7					6		
			6	1			3	
	3		5					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	4	7	9	3	2	1	6	8
8	3	6	4	1	7	2	5	9
2	9	1	5	6	8	7	3	4
6	1	5	8	4	3	9	2	7
3	8	9	7	2	1	5	4	6
4	7	2	6	5	9	3	8	1
1	5	8	2	9	6	4	7	3
7	2	3	1	8	4	6	9	5
9	6	4	3	7	5	8	1	2

Moyen

4	3	1	7	6	9	8	5	2
8	9	6	4	2	5	3	1	7
2	5	7	3	8	1	9	6	4
6	4	9	1	3	7	5	2	8
3	7	2	9	5	8	6	4	1
5	1	8	2	4	6	7	3	9
1	8	5	6	7	2	4	9	3
9	6	3	8	1	4	2	7	5
7	2	4	5	9	3	1	8	6

Difficile

7	5	6	3	1	8	9	4	2
2	1	8	9	4	6	3	7	5
4	9	3	5	7	2	6	1	8
5	4	7	8	9	3	1	2	6
3	2	1	6	5	4	7	8	9
8	6	9	7	2	1	4	5	3
6	7	2	1	3	5	8	9	4
1	8	5	4	6	9	2	3	7
9	3	4	2	8	7	5	6	1

Expert

9	8	5	7	1	2	3	4	6
3	4	1	8	6	5	7	2	9
2	7	6	4	3	9	1	8	5
5	6	9	2	7	3	4	1	8
4	1	7	9	5	8	6	3	2
8	3	2	6	4	1	9	5	7
6	9	3	5	8	4	2	7	1
7	5	4	1	2	6	8	9	3
1	2	8	3	9	7	5	6	4


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 de la Formation Professionnelle
 et de la Recherche Scientifique

AVIS RECTIFICATIF

Le Directeur Provincial de l'AREF Fès-Meknès à **EL-HAJEB** informe le public que l'avis des appels d'offres (N° 12.13/ELH/2020), publié au journal libération édition N° 9013 du 13 Mai 2020 a connu les rectifications suivantes :

Pour l'appel d'offres N° 12/ELH/2020 :

- 1-L'estimation du maître d'ouvrage est 269 083,60 Dhs au lieu de 629 218,30 Dhs ;
- 2- Montant de la caution provisoire est 5000,00 Dhs au lieu de 12000,00 Dhs.

Pour l'appel d'offres N° 13/ELH/2020 :

- 1-L'estimation du maître d'ouvrage est 629 218,30 Dhs au lieu de 269 083,60 Dhs ;
- 2- Montant de la caution provisoire est 12 000,00 Dhs au lieu de 5 000,00 Dhs.

3- Le reste est sans changement.

N° 3775/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 13/2020

Le 11/06/2020 à 10 h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

TRAVAUX DE TRAITEMENT DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RP 5403 DU PK3+000 AU PK 3+100 ET LA RP 5422 DU PK0+000 AU PK 3+700. PROVINCE DE TAZA

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(28 000,00) VINGT HUIT MILLE DIRHAMS.**

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(1.968.646,80 dhs) Un Million Neuf Cent Soixante Huit Mille Six Cent Quarante Six Dirhams, Quatre Vingt Cts .**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :
Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe
B	Travaux routiers et voirie urbaine	4
	B.3 B.5	- Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement - Assises non traités et enduits superficiels

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3779/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau
 Direction Provinciale de Mohammedia

AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°12/2020

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia porte à la connaissance du public que l'AOO N°12/2020 du 02/06/2020 à 11 Heures, concernant : **Travaux d'abattage et dessouchage des arbres le long de la route nationale n°1 du PK318+600 au PK331+100 relevant de la DPETLE de Mohammedia** que :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre-cent-dix mille dirhams, zéro centimes TTC (410000,00dhs TTC).**

Le reste est inchangé

N° 3776/PA

المملكة المغربية
 ROYAUME DU MAROC
 وزارة الداخلية
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 ولاية جهة كلميم واد نون
 WILAYA REGION GUELIMM OUED-NOUN
 عمالة إقليم آسفا زاك
 PROVINCE D'ASSA-ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° :08 /2020/BG

Le 09 juin 2020, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour lelots uniques, comme suit :

AOO N°	Intitulé du Projet	Estimation	Cautionnement	Horaire
08/2020/BG	Travaux d'aménagement d'abris de la caserne de la protection civile d'Assa /Province d'Assa Zag	52 557,36	5 000,00	12h

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province.
 Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétariat général de cette Province.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit par Soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 3777/PA

المملكة المغربية
 ROYAUME DU MAROC
 وزارة الداخلية
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 ولاية جهة كلميم واد نون
 WILAYA REGION GUELIMM OUED-NOUN
 عمالة إقليم آسفا زاك
 PROVINCE D'ASSA-ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° : 9 /2020/INDH

Le 9 Juin 2020, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à des appels d'offres sur offre de prix, pour des lots uniques, comme suit :

AOO N°	Intitulé du Projet	Estimation	Cautionnement	Horaire
9/2020/INDH	Equipement d'un puits à Ain Sdar, en panneau solaire, construction d'un château de 30 m3 et branchement individuel en eau potable du Douar Amtal C.T Aouint Yghoumane. Province d'Assa-Zag	591 126,00 Dh TTC	20 000,00 DH	12h 30mn

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province.
 Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétariat général de cette Province.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit par Soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 3778/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION
 DE CASABLANCA-
 SETIAT
 PREFECTURE DE
 CASABLANCA
 PREFECTURE
 DES ARRONDISSE-
 MENTS DE BEN M'SICK
 SECRETARIAT
 GENERAL
 D.R.H.B/SLM
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 N° 01/2020

Le 08 Juin 2020 à 10 heure, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements Ben M'sick, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'achat du matériel technique [Barrières métalliques + Bigue] destiné à la Préfecture d'Arrondissements Ben M'sick.
 Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré auprès du service logistique et marchés de la préfecture d'arrondissements de Ben M'Sick. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de huit Mille Dirhams (8.000,00 Dirhams TTC). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent quatre vingt dix mille dirhams TTC (390 000,00 dhs) .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé

avec accusé de réception, au Service précité,
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les échantillons demandés par le dossier d'Appel d'Offres doivent être déposés au Service Logistique et Marchés avant le 05 Juin 2020 à 15 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3780/PA

ROYAUME DU MAROC
 OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
 Branche Eau
 DIRECTION REGIONALE DU NORD

Travaux d'extension des réseaux de distribution au niveau des quartiers périurbains des centres Imzouren, Beni Bouayach –Province d'Al Hoceima

– Lot : Conduite

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 43DR9/CE/AMN/5/2020

Avis rectificatif N°1

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité en dessus, que la séance d'ouverture des plis sera en huis clos et non pas une séance publique, et que la réalisation des travaux objet du présent Appel d'offres seront financés par la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) et non pas par l'ONEE.

N° 3781/PC

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU
 TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
 ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE
 KHOURIBGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 14/2020/DPETLE/Khouribga

Le 10/06/2020 à 10h00mn il sera procédé, dans les bureaux de la Direction provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

OBJET: Réalisation des essais de contrôle de qualité des Travaux de construction de la piste NC reliant la CR Lagnadiz RR 403 et Ouled Mhammed du PK 0+000 AU PK 5+000 – Province de Khouribga -

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré au Service Gestion et Programmes de la Direction provinciale de l'Équipement du transport de la logistique et de l'eau de Khouribga (Bureau des marchés)

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnct.gov.ma

Le cautionnement provisoire est : **800.00 dhs (Huit Cent dhs)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **53 340.00 dhs (Cinquante Trois Mille Trois Cent Quarante dhs 00 cts TTC)**

Le contenu, présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Monsieur le Directeur provincial de l'Équipement du transport de la logistique et de l'eau de Khouribga.

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis

-Soit envoyés par voie électronique à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

En ce qui concerne le dossier technique produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification.

► Pour Les concurrents installés au Maroc :

Doivent présenter une copie certifiée conforme du certificat de qualification et classification correspondant aux qualifications suivantes :

Activité	Qualification	Catégorie
CQ : Contrôle de qualité	CQ.3 : Contrôle des travaux de terrassement et chaussées avec couche de roulement en revêtement superficiel	3

► Pour Les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3783/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TATA

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 13/2020

Le **Lundi 08 Juin 2020 à 10h00mn**, il sera procédé, dans le bureau de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

« Travaux de revêtement superficiel bicouche (RSB) de la RR 119 du PK 22+000 au PK 78+000 (EX : La RP 1743 du PK 46+000 au PK 102+000) sur 5.00 kms en sections discontinues de la Province de TATA- (Plan de campagne 2020) »

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau, Avenue Hassan II Tata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **14 000,00 Dhs (Quatorze Mille Dirhams, 00cts)**.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **961 080,00 dhs (Neuf Cent Soixante un Mille Quatre Vingt dirhams)**.

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada oloula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

* soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directrice provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;

* soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directrice provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;

* soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

* Soit déposer électroniquement sur le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 5 et 6 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe	Qualification exigées
B	5	B5

* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation .

N° 3782/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA
 REGION
 DE L'ORIENTAL
 REGION
 DE L'ORIENTAL
 DIRECTION
 GENERALE
 DES SERVICES
 DIRECTION
 DES AFFAIRES
 ADMINISTRATIVES
 ET JURIDIQUES
 DIVISION DU BUDGET,
 DES FINANCES ET
 D'EQUIPEMENTS
 SERVICE
 DES COMMANDES ET
 DES MARCHES
 AVIS DE
 CONSULTATION
 ARCHITECTURALE
 N°57 /2020/BR

Le 10/06/2020 à 10H, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du Conseil de la Région de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des candidatures relatives à la consultation architectu-

rale pour :
 La conception architecturale, l'étude et le suivi du projet de création de deux espaces dédiés à la mémoire de la résistance et de la libération à Zeghanghane (Province de Nador) et à Driouch (Province de Driouch).
 Le dossier De la consultation architecturale peut être retiré au Bureau des marchés de la Région de l'Oriental. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics www.marchéspublics.gov.ma.
 Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 1 960 000,00 DH HT (Un million neuf cent soixante mille Dirhams hors taxes).
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I

1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent déposer leurs plis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, notamment :
 - Les architectes peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard son altesse Royale Prince Héritier Moulay Hassan Oujda.
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau précité.
 - Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation architecturale.

N° 3787/PA

المملكة المغربية
 ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة و الصيد البحري و التنمية القروية و المياه و الغابات
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME,
 DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
 DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE LA REGION DE BENI MELLAL-KHENIFRA
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2020 /DPA/4/FIDA
(SEANCE PUBLIQUE)

Le Jeudi 11 juin Deux Mille Vingt (11/06/2020) à 10 heures, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal-, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix pour la réalisation des études géotechniques et contrôle des bétons des travaux de construction de deux unités de stockage frigorifique et de conditionnement des pommes à Aghbala et Tizi N'Isly dans le cadre du projet de développement rural des montagnes de l'Atlas (PDRMA), Province de Beni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service support de la D.P.A, Rue de Safi Quartier Administratif Béni-Mellal, il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés public : <http://www.marchéspublics.gov.ma>;

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Six Mille Dirhams (6 000,00 dhs)**
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois Cent soixante Quatre mille Huit Cent Dirhams (364 800,00 Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27; 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (du 20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés de la DPA de Beni Mellal
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre séance tenante au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la Séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et finances n°20-14 du 8 Kaada 1435(4 septembre 2014).

Il est prévu une visite des lieux le: 28/05/2020 à 10 heures à partir du siège de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir en dossier technique une copie certifiée conforme à l'original des deux certificats de qualification et classification suivantes :

Activité	Qualification exigée	Catégorie
Etudes géotechniques EG	EG.1	3
Contrôle de qualité CQ	CQ.1	3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 3786/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU
TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURIBGA

Avis Modificatif de l'AON°: 12/2020/DPETLE/Khouribga

Le Directeur Provincial de l'Equipeement du Transport de la logistique et de l'eau de Khouribga porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offre N° 12/2020/DPETLE/ Khouribga relatif au Contrôle Extérieur Topographique des Travaux de construction de la RP3527 du PK8+000 au PK 40+000 -Province de Khouribga-, prévu le 28/05/2020 à 10h 00 mn paru au Portail Marocain des Marchés Publics le 30/04/2018, et publié dans les journaux, LIBERATION paru le 30/04/2020 sous le N° 9002 , AL ITTIHAD AL ICHTIRAKI paru le 30/04/2020 sous le N° 12.528, est modifié au niveau du BPDE Prix N° 1 (Quantité)

Lire

N° de prix (1)	Référence (2)	Désignation des prestations (2)	Unité (3)	Quantité (4)	Prix Unitaire en DH (H.TVA) En chiffre (5)	Prix Total En DH HTVA (6) = (4)X(5)
1	Article 16 du CPS	Levé topographique du T.N. Le Kilomètre.....	Km	32		

Au lieu de

N° de prix (1)	Référence (2)	Désignation des prestations (2)	Unité (3)	Quantité (4)	Prix Unitaire en DH (H.TVA) En chiffre (5)	Prix Total En DH HTVA (6) = (4)X(5)
1	Article 16 du CPS	Levé topographique du T.N. Le Kilomètre.....	Km	23		

N° 3784/PA

Royaume de Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle
 De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Marrakech-SAFI
 Direction provinciale de Marrakech

AVIS DE CONSULTATIONS ARCHITECTURALES
 (Séance publique)

Il sera procédé dans la **salle de réunion de la direction provinciale de Marrakech** relevant de l'AREF M-S, avenue Jnane Harti, GuéLij Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales selon le calendrier suivant :

N° DE LA C.A.	OBJET	budget prévisionnel maximum des travaux en dhs HT	date	Heure d'ouverture des plis
N°09/MR/2020	Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de dix (10) salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech lot unique.	1 485 500.00 (Un million quatre cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent dirhams).	10/06/2020	10h00
N°10/MR/2020	Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de huit (08) salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement collégial relevant de la direction provinciale de Marrakech lot unique.	1 200 000.00 (Un million deux cent mille dirhams).	10/06/2020	11h00

Le dossier la consultation architecturale peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchéspublics.gov.ma ».

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchéspublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation architecturale.

N° 3785/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports
Département de la Culture
Direction Régionale
Souss-Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N° 03/DRC.SM/2020

Le 09 juin 2020 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Directeur Régional de la Culture à Souss Massa, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour: Sécurité, Gardiennage et surveillance des sites archéologiques et historiques relevant de la direction régionale de la Culture à Souss Massa.

Le dossier d'Appel d'Offres peut-être retiré au bureau d'ordre de la Direction Régionale de Culture sis au 2ème étage, Immeuble RANINO, Lot 1896, Avenue Hassan I, Hay Elmassira - AGADIR, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé : 30 000,00 Dirhams (trente mille DHS). L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Un Million Deux Cent Quatre-vingt-sept Mille Cent Quatre Vingt Dix Neuf Dirhams et soixante huit Centimes (1 296 199,68 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Régionale de la Culture à l'adresse sus-indiquée.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit déposer les plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des Finances n°20-14 du 4 sept 2014.

- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 3790/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS

N° : 06 /2020 /B.G/PAZ

Le 09 Juin 2020 à 10 Heures il sera procédé à la grande salle de réunions de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Achat de Fournitures pour le matériel informatique du Secrétariat Général de la Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: cinq mille cinq cent dirhams, 00 Cts (5.500,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent deux mille quatre cent soixante dix huit dirhams 00 cts (302.478,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marché au Secrétariat Général de la Province au plus tard le 08 Juin 2020 à 16 h 30 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B : CE MARCHE EST RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISES

N° 3791/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KENITRA
COMMUNE
DE KENITRA

DIVISION COMPTABILITE ET BUDGET
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N°08/2020
RESERVE AUX PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES

Le Jeudi 11 Juin 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la

Commune de Kenitra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat des imprimés

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la Commune de Kenitra, sis rue el Yarmouk, résidence Montassar.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma/marchespublics/

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux Mille Cinq Cent Dirhams (2.500,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Trente Sept Mille Huit Cent Vingt Huit Dirhams (237 828,00dhs) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de monsieur le président de la Commune de Kenitra.

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3792/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KENITRA
COMMUNE
DE KENITRA
DIVISION COMPTABILITE ET BUDGET
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° 09/2020

Le Jeudi 11 Juin 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune de Kenitra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat de matériel d'éclairage public.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la Commune de Kenitra, sis à rue El Yarmouk, résidence Montassar,

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma/marchespublics/

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quarante Mille Dirhams

(40.000,00 DHS) TTC. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Millions Quatre Cent Quatre Vingt Dix Mille Sept Cent Dirhams (2 498 700,00 DHS) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de monsieur le président de la Commune de Kenitra.

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics

Les échantillons, prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du magasin du service d'entretien de l'éclairage public au centre technique municipal de la Commune de Kenitra, avant le Mercredi 10 Juin 2020 à 13 H.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3793/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 25/2020

Le 08 juin 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : FOURNITURE ET POSE DE SIGNALISATION VERTICALE ET DE DISPOSITIFS DE SECURITE SUR LA RP4702 DU PK 0+000 AU PK27+600 ET LA RP4704 DU PK0+000 AU PK30+000, DU PK55+500 AU PK85+500 ET DU PK 105+000 AU PK 111+500. (PROVINCE DE TETOUAN).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Quarante mille (40.000,00) dirhams
L'estimation du maître d'ouvrage est : Deux millions huit cent douze mille huit cent (2.812.800,00) dirhams toutes taxes comprises

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation
Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	classe
X : Signalisation et équipement de sécurité.	X.2 : Travaux de signalisation verticale et équipement de sécurité	2

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 9 de règlement de la consultation.

N° 3788/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Beni Mellal-Khroubga
Direction Provinciale de Khouribga
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
Sur offres de prix

Le Jeudi 11 Juin 2020, il sera procédé au siège de direction du MEN à Khouribga sis à BOULEVARD BNI AMIR à Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

Date	N°d'A.O	Heure	Objet	Caution Provisoire	Coût Estimatif TTC
11 JUN 2020	01inv2020 /KH	11h00	TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION ET INSTALLATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES A LA PROVINCE DE KHOURIBGA EN 06 LOTS :		
			Lot 1: TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION ET INSTALLATION DE SALLES DE CLASSE POUR ELEVES AUX BESOINS SPECIFIQUES AU PRIMAIRE	1000,00 dhs	LOT 1 : 113 952,00 dh TTC
			Lot 2: TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION ET INSTALLATION DE SALLES DE CLASSE POUR ELEVES AUX BESOINS SPECIFIQUES AU COLLEGIAT	Pour lot 1 et 2	LOT 2 : 117 384,00 dh TTC
			Lot 3: TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION ET INSTALLATION DE " ECOLE CHOUHADA " ; SIS A LA COMMUNE OUED ZEM.	5000,00 dhs	LOT 3 : 314 376,00 dh TTC
			Lot 4: TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION ET INSTALLATION DE " ECOLE ALLAL EL FASSI " ; SIS A LA COMMUNE BOUJAAD.	Pour: lot 3 et 4	LOT 4 : 221 136,00 dh TTC
			Lot 5: TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION ET INSTALLATION DE " COLLEGE AHMED AMINE " ; SIS A LA COMMUNE BNI ZRENTLEL.	8000,00 dhs	LOT 5 : 595 680,00 dh TTC
			Lot 6: TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION ET INSTALLATION DE " ECOLE 2EME CHANCE " ; SIS A LA COMMUNE DE OUED ZEM.	Pour: lot 5 et 6	LOT 6 : 665 856,00 dh TTC

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de construction d'équipement et du patrimoine à la direction provinciale du MEN à Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de la consultation. Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction provinciale de KHOURIBGA;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N° 3789/PA